# le franco-albertain

**Organe officiel de l'Association Canadienne - française de l'Alberta**

10¢

EDMONTON, Alberta — VOL. 1 — No 42 — Mercredi le 11 septembre 1968


Association canadienne-française de l'Alberta ---

# Reprise générale des activités

## ...à la Régionale Edmonton ...à l'Exécutif provincial

Avec septembre, la rentrée des classes et l'automne qui pointe déjà à l'horizon, c'est la reprise graduelle des activités sur tous les plans et à tous les niveaux. Si ce n'est encore déjà fait, il est probable que les Régionales de l'A.C.F.A. à l'extérieur d'Edmonton reprendront elles aussi leurs activités très bientôt; quant au Conseil régional de la Capitale, il s'est réuni lundi soir dernier pour la première fois depuis la mi-mai.

Comités en marche-

Après avoir revu les questions demeurées en suspens depuis la dernière assemblée, les membres se sont tournés vers les programmes déjà entrepris ou à entreprendre très bientôt. Ainsi, le Comité des bourses a présenté son rapport et il en résulte que les récipiendaires de Bourses de $50,00 offertes par la Régionale cette année ont été choisis; ce sont Mlle Louise Champagne et M. Marcel Tremblay.

Au cas où on l'ignorait... ces bourses dont la valeur n'est pas nécessairement fixe sont décernées depuis quelques années aux deux élèves les plus méritants - l'une de l'Académie Assomption et l'autre du Collège Saint-Jean - pour l'intérêt porté à la langue française, combiné aux résultats scolaires obtenus en français.

L'on a aussi présenté les rapports des comités de "recrutement" et de la "constitution". Le premier a été plus ou moins actif au cours des derniers mois et l'on a décidé d'y infuser un peu de sang nouveau; quant au second, le travail qui lui avait été confié de reviser ou préparer une nouvelle constitution pour la Régionale est maintenant à peu près terminé. Le résultat de son travail sera bientôt soumis au Conseil régional pour revision et approbation avant d'être présenté à la prochaine assemblée générale des membres - et subséquemment à l'A.C.F.A. provinciale - pour endossement final.

Il a aussi été longuement question de la Cabane à Sucre, version 1968 et... 1969. Cette organisation est à ce point gigantesque qu'il faut en effet s'en occuper tout au cours de l'année. En ce qui concerne la 19e Cabane (version 1968) le succès ne laisse pas de doutes puisqu'elle s'est soldée par un bénéfice net de $1,000.66. Il y a toutefois certains détails qu'il a fallu reviser pour les corriger et s'assurer que tout soit le plus parfait possible l'an prochain... et c'est ce qu'ont fait les responsables de ce Comité. Enfin, pour la première fois en dix-neuf ans... les organisateurs ont préparé un inventaire de tout ce que l'on possède se rattachant à la Cabane.

Et l'on a eu quelques surprises... comme de savoir que l'on possède une "Croix de chemin"... quelques poêles à gaz de l'époque du Klondike... et même - qui l'aurait cru? - une "peau de St-Jean-Baptiste"!!!

L'organisation de la 20e Cabane est déjà en marche et le lieu et la date en ont été déterminés: Pavillon des Ventes (terrain de l'Exposition), le 19 avril.

Nouvelle manifestation -

Et pendant que l'on prépare la prochaine Cabane à Sucre... l'on travaille aussi très fiévreusement aux derniers préparatifs d'une nouvelle manifestation canadienne-française, appelée très probablement elle aussi à devenir annuelle - le Bal de l'Epluchette. L'on est à mettre au point un programme "typique" et d'autres détails sur la question viendront sans doute plus tard. Pour l'instant nous nous permettons de vous ré-

(suite à la page 16)

L'Exécutif provincial de l'A.C.F.A. a, lui aussi repris ses activités (qu'il n'avait d'ailleurs jamais complètement délaissées!) hier, mardi midi, à Edmonton. Après avoir revu ce qui était à l'ordre du jour lors de sa dernière assemblée à la mi-juin et ce qui s'était produit depuis, les membres se sont tournés vers les questions de l'heure.

L'une de ces questions, qui n'a été qu'effleurée hier mais qui est certainement appelée à revenir régulièrement au cours des prochains mois est celle du financement de l'Association. Des projets de nouveaux modes et plans de financement ont été ébauchés et il appartiendra maintenant à un nouveau comité préliminaire de six membres de les étudier, les reformuler et finalement faire la recommandation d'un ou deux plans qui pourraient ensuite être mis en application. Le problème en est un de taille auquel il faut remédier le plus tôt possible si l'on espère conserver à l'A.C.F.A. son secrétariat permanent et efficace et la voir jouer pleinement son rôle pour et au sein de la population.

2e Blitz -

L'on a aussi abordé la question d'un 2e Blitz pour le Franco-albertain. Aucune date n'est encore prévue, non plus que les détails de l'opération, mais il est presque certain que la formule adoptée cette année diffèrera quelque peu de ce que l'on avait utilisé l'an dernier. L'accent sera davantage mis sur les régions et l'on concentrera sur la mise sur pied de comités locaux efficaces.

Comme il avait été annoncé au printemps, la Société de Prêts aux Etudiants est maintenant (presque) disparue. De nouvelles constitutions ont été rédigées et dès après l'approbation de ces dernières par les responsables, l'ancienne société deviendra un Comité permanent de l'A.C.F.A. A noter que ce nouveau comité ne s'occupera pas uniquement de prêts comme par le passé mais s'occupera aussi de la sélection des candidats aux bourses que distribue l'Association après avoir reçu une certaine somme du Ministère des Affaires culturelles de la province de Québec. Incidemment, l'A.C.F.A. n'a encore rien reçu cette année...

Prochain congrès -

Il est aussi connu depuis plusieurs mois que le congrès académique d'automne aura lieu cette année à Calgary. Les préparatifs sont en bonne voie, mais non encore finalisés. La date probable est fin octobre ou tout début de novembre; quant au thème, il semble bien qu'il portera sur l'éducation, avec accentuation sur les amendements à la Loi scolaire permettant un usage accru du français comme langue d'enseignement.

L'on ne sait pas encore de façon précise quel sera l'invité d'honneur, comme c'est la coutume d'en avoir un. Il est possible, sinon probable toutefois, que

(suite à la page 16)



L'on apprend que le R.P. François McMahon vient d'être nommé Recteur du Collège Saint-Jean à Edmonton et qu'il sera assisté des RR.PP. Thomas Bilodeau et Paul Poirier comme vice-recteurs. Le Père McMahon occupait le poste par intérim, l'ar dernier, à la suite du départ subit du R.P. Arthur Lacerte, devenu Provincial des Oblats du Manitoba.

## Obédiences chez les RR.PP. Oblats

Le R.P. Georges-M. Latour, o.m.i., Provincial des Oblats de l'Alberta-Saskatchewan nous communique les obédiences et nominations suivantes pour la prochaine année:

P. PAUL-ANTOINE HUDON, O.M.I.: nommé par le T.R.P. Supérieur général, économe provincial de la province d'Alberta-Sask.

P. FRANCOIS McMAHON, O.M.I.: Recteur du Collège St-Jean.

P. THOMAS BILODEAU, O.M.I.: 1er vice-recteur, au même endroit.

P. PAUL POIRIER, O.M.I.: 2e vice -recteur, au même endroit.

P. FERNAND THIBAULT, O.M.I.: supérieur du Collège St-Jean, suivra des cours à l'Institut de pastorale des PP. Dominicains, à Montréal. Durant son absence, le P. HECTOR FERLAND, O.M.I.: est nommé Supérieur du Collège.

P. ALPHONSE ROY, O.M.I.: suivra des cours à la Faculté d'Education et de Psychologie de l'Université d'Ottawa (Orientation).

P. JOFFRE POMERLEAU, O.M.I.: professeur au Collège St-Jean.

P. EUGENE LABONTE, O.M.I.: (de Duck Lake, Sask.) à la paroisse Notre-Dame-de-Fatima, Maillardville, vicaire.

P. ROGER HEBERT, O.M.I.: (de Maillardville) à la paroisse Notre - Dame - de - la - Paix, Meadow Lake, Sask., vicaire.

P. GERARD LABONTE, O.M.I.: (de Prince Albert, Sask.) à la Mission de Notre-Dame-de-la-Merci, Winterburn, Alta., curé.

P. DESMOND BOWLER, O.M.I.: (de Meadow Lake, Sask.) à l'Etoile du Nord, St-Albert.

P. FREDERICK BOKENFOHR, O.M.I.: (d'Ottawa) à la mission Notre - Dame - des - Sept - Douleurs, Hobbema, Alta., assistant.

FRERE ALBERT BLANCHETTE, O.M.I.: (du Collège St-Jean) à la résidence Ermineskin, Hobbema, moniteur des étudiants indiens.

FRERE EDOUARD PRINCE, O.M.I.: (d'Ottawa) à l'équipe des Frères Constructeurs d'eglises des Missions indiennes.

## Législation sur les "districts bilingues"

VANCOUVER - Le ministre de la Justice, M. John Turner, a déclaré que le projet de loi sur les langues officielles comprendrait une clause portant sur la nomination d'un "commissaire des langues officielles" chargés d'appliquer la loi.

Au cours du congrès annuel de l'Association du Barreau canadien, M. Turner a expliqué que le projet de loi, qui sera soumis aux Chambres à la reprise parlementaire, contiendrait des garanties relatives à des "districts bilingues... à des fins fédérales uniquement."

"Un district serait une division de la carte pour des buts fédéraux uniquement, a précisé le ministre, pour les cours fédérales et les édifices fédéraux; des fonctionnaires fédéraux de ces districts pourraient donner des services bilingues".

La création des districts se ferait selon les recommandations de la commission sur le bilinguisme et le biculturalisme dans les régions où une minorité d'au moins 10 pour cent de la population parle une des langues officielles.

"Nous ne pourrons empiéter sur l'autorité provinciale, a précisé M. Turner. Autrement dit, nous ne pouvons légiférer sur l'éducation dans un district bilingue."



Une vieille Iranienne pleure sur les corps des membres de sa famille, à demi ensevelis après les deux tremblements de terre qui ont secoué ce pays et fait des milliers de victimes. Ce désastre - l'un des pires jamais vus - s'étand sur plus de 1,300 milles carrés; au dire d'un témoin, "c'est tout comme si l'on y avait laissé tomber plusieurs bombes atomiques".

Le Ministre des Postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

## Position de l'Eglise précisée par Mgr Carter

Un évêque catholique a fait une nette démarcation entre l'enseignement moral de l'Eglise et les lois d'un pays.

La différence est expliquée dans la préface d'une brochure contenant les déclarations de la Conférence catholique canadienne touchant les changements projetés aux lois canadiennes du divorce, de la contraception et de l'avortement.

La préface a été écrite par Mgr Alexander Carter, évêque de Sault Ste-Marie, en Ontario, et président de la CCC.

Un porte-parole de la CCC, association formée des cardinaux, archevêques et évêques du Canada, a déclaré que la brochure serait tirée à 10,000 ou 12,000 copies.

Mgr Carter affirme que rien dans la récente encyclique du Pape sur le contrôle des naissances n'entre en conflit avec la position adoptée par les évêques canadiens.

L'encyclique répétait l'enseignement traditionnel catholique contre les méthodes artificielles de contrôle des naissances.

Mgr Carter écrit qu'il a reçu de diverses parties du Canada des lettres commentant le mémoire remis par les évêque au comité des Communes qui étudie la possibilité d'adoucir les lois canadiennes touchant la contraception.

"Certaines lettres, a-t-il dit, montrent le besoin de continuer à instruire les fidèles.

"La différence entre la doctrine catholique et l'attitude de l'Eglise vis-à-vis la loi dans une société pluraliste aparticulièrement besoin d'être éclaircie.

Différence

"Il faut espérer, poursuit Mgr Carter, que les lecteurs de la brochure arriveront à comprendre la différence entre la doctrine du bien et du mal de l'Eglise et le rôle de l'Etat de punir, comme crime, ce qui porte atteinte à l'ordre temporel et le bien-être des citoyens.

"Ce que l'Eglise déclare être moralement répréhensible ne devrait pas nécessairement être considéré comme pouvant tomber sous le code criminel d'un pays".

Plus loin, Mgr Carter attire l'attention sur le fait que l'Eglise reconnaît "que le législateur doit appliquer ses principes aux réalités concrètes et compliquées de la vie politique et sociale afin de chercher le bien commun".

"C'est là l'ultime responsabilité dont il doit s'acquitter seul".

La brochure contient deux mémoires qui ont été présentés par la CCC au comité des Communes sur la santé et le bien-être, et qui en plus de la contraception, étudient les changements projetés touchant les clauses du code criminel sur le divorce et l'avortement.

Les lois canadiennes du divorce ont déjà été adoucies à la suite des recommandations faites par le comité.

On s'attend que le prochain Parlement, qui doit se réunir le 12 septembre, adopte des changements aux lois sur l'avortement et le contrôle des naissances.

Lettre pastorale

En plus des deux mémoires, la brochure contient une copie d'une lettre pastorale sur l'avortement, émise par les évêques catholiques du Canada, en février dernier. La lettre qualifie l'avortement et l'infanticide de "crimes indescriptibles".

La lettre a été versée au dossier du comité parlementaire quand une délégation de la CCC a comparu devant le comité, en mars, pour un débat de trois heures sur la question de l'avortement. A ce moment, cependant, le comité avait déjà émis un rapport intérimaire demandant des changements à la loi.

Relativement au divorce, Mgr Carter écrit que le gouvernement canadien a un devoir solennel de renforcer la vie familiale.

"Les Eglises s'inquiètent, et avec raison, que l'attention du législateur dépasse de beaucoup les conditions négatives nécessaires à la séparation d'un couple marié."

Il faisait ainsi allusion à une déclaration conjointe sur le divorce présentée à M. Pierre Trudeau, alors qu'il était encore ministre de la Justice, par les Eglises anglicane, unie, mennonite, luthérienne et catholique.







## Réticences du Conseil de la Vie française

QUEBEC - Le Conseil de la vie française en Amérique, tout en approuvant la première partie du rapport Laurendeau-Dunton sur le bilinguisme et le biculturalisme, a apporté des réticences sur la répartition des districts bilingues, sauf le Québec.

De l'avis du président du Conseil le juge André Déchêne "prendre comme point de départ que 10 pour cent d'une population d'expression française équivaut à un district bilingue peut être bien dans certains cas, mais mauvais dans d'autres où pourtant peut exister une vie française importante".

Le Conseil qui, selon M. Déchêne, n'a jamais connu une telle vigueur et un tel enthousiasme envisage de se restructurer afin, compte tenu de nouvelles exigences, de maintenir l'intérêt de s membres pour la cause qu'ils se vent.

Suivant avec intérêt les trav concernant la nouvelle Constit tion, le Conseil considère com "essentiel" de situer les Ca diens français dans le Canada t entier et non de les centrer sur seul Québec.

Le Conseil de la vie françai fondé en 1937 dans le but d'aid à maintenir et à developper français au Canada et aux Etat Unis, a son secrétariat à Québe

## 16 nouveaux secrétaires parlementaires

Le premier ministre Pierre Trudeau, a annoncé la nomination de 16 députés libéraux à autant de postes de secrétaires parlementaires auprès des membres de son Cabinet.

A titre de secrétaire, ces hommes politiques gagneront $4,000 par année, en plus du salaire de $18,000 remis à tous les députés.

En communiquant la nouvelle, M. Trudeau a souligné qu'il avait l'intention de varier les secrétaires plus souvent que par le passé afin de donner à un plus grand nombre de députés l'occasion de travailler avec les ministres dans leurs fonctions de parlementaire et de leur permettre de voir de plus près le fonctionnement des divers ministères.

Les nouveaux secrétaires sont MM. Jean-Charles Cantin, 50 ans de la circonscription de Louis-Hébert, qui sera le secrétaire du ministre de la Justice, John Turner; Florian Côté, 39 ans, Richelieu, secrétaire du ministre de l'Agriculture Bud Olson; Yves Forest, 47 ans, Missisquoi, secrétaire du président du Conseil privé Donald MacDonald; Rosaire Gendron, 47 ans, Témiscouata, secrétaire du ministre de la Santé John Munro; Jean-Pierre Goyer, 36 ans, Dollard, secrétaire du ministre des Affaires extérieures Mitchell Sharp; Herb Gray, 37 ans, Windsor, secrétaire du ministre des Finances Edgar J. Benson; David Groos, 50 ans, Victoria, secrétaire du ministre de la Défense Léo Cadieux; Stanley Haidasz, 45 ans, Toronto, secrétaire du ministre des Affaires des consommateurs Ron Basford; Russell Honey, 47 ans, Northumberland-Durham, secrétaire du ministre du Développement régional Jean Marchand; Paul Langlois, 41 ans, Chicoutimi, secrétaire du ministre des Travaux Publics Arthur Laing; Gérard Loiselle, 47 ans, St-Henri, secrétaire du ministre de la Main-d'oeuvre Allan MacEachen; James McNulty, 50 ans, St. Catharines, secrétaire du ministre du Travail Bryce Mackasey; Robert Orange, 42 ans, Territoires du Nord-Ouest, secrétaire du ministre des Ressources Joe Greene; Robert Stanbury, 38 ans, York-Scarborough, secrétaire du ministre d'Etat Gérard Pelletier; James Walker, 57 ans, York-Centre, secrétaire du premier ministre Trudeau; et Eugene Whelan, 44 ans, Essex, secrétaire parlementaire du ministre des Pêcheries et des Forêts Jack Davis.

## Concours de français

Nous regrettons qu'à la suite de circonstances indépendantes de notre bonne volonté, les noms de quelques élèves de onzième année de l'école de Plamondon aient été omis lors de la publication des Lauréats du Concours de français il y a quelques semaines. Nous nous excusons de telle omission auprès de ces élèves.

Le Secrétaire du
Comité des Concours

Voici les noms des élèves qui ont subi avec succès les examens de la onzième année à l'école de Plamondon:
COTE, Valérie;
RICHARD, Antoinette;
GAUTHIER, Anita;
PLAMONDON, Patricia;
PLAMONDON, Bernard-J.



PROVINCE DE L'ALBERTA

MINISTERE DES AFFAIRES MUNICIPALES

## VENTE DE TERRES A L'ENCAN

Avis est par les présentes don que selon les stipulations de "T Tax Recovery Act", chapitre 3 R.S.A., 1955, les terres ci-desso mentionnées seront mises en ve par encan public devant avoir li à Bonnyville le vendredi 27 septe bre 1968, à deux heures de l'apr midi, au bureau du Ministère d Affaires Municipales, dans l'Edifi provincial.

**DISTRICT EN FRICHE NO**

| Pte de Sec. | Sec. | Tp. | Rge. | M. | Are |
|---|---|---|---|---|---|
| N.E. ............ | 17 | 59 | 3 | 4 | 160. |
| S.O. ............ | 22 | 59 | 3 | 4 | 160. |

**DISTRICT EN FRICHE NO 1**

| Pte de Sec. | Sec. | Tp. | Rge. | M. | Are |
|---|---|---|---|---|---|
| N.O. ............ | 33 | 61 | 1 | 4 | 159. |
| Pte S.O. .... | 4 | 62 | 1 | 4 | 145. |
| (C. de T. 1112-P-180) | | | | | |
| Pte N.E. .... | 28 | 64 | 2 | 4 | 120. |
| (C. de T. 50-X-88) | | | | | |
| Pte N.E. .... | 24 | 60 | 3 | 4 | 1. |
| (C. de T. 185-O-175) | | | | | |
| N.E. ............ | 7 | 64 | 5 | 4 | 161. |
| S.E. ............ | 10 | 64 | 6 | 4 | 160. |
| S.O. ............ | 10 | 64 | 6 | 4 | 160. |
| S.E. ............ | 12 | 63 | 7 | 4 | 161. |
| N.O. ............ | 8 | 63 | 8 | 4 | 161. |
| Pte S.E. .... | 19 | 63 | 9 | 4 | 136. |
| (C. de T. 243-Y-191) | | | | | |

Chaque morceau de terre mis vente sera sujet à l'approbation Ministère des Affaires municipal sujet aussi à un prix de réserve même qu'aux restrictions et con tions contenues dans les Certific de Titre.

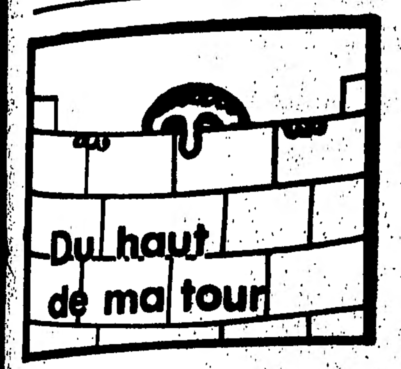
Réserve est faite des mines minéraux.

Les termes et conditions de ve seront annoncés à la vente ou p vent être obtenus du soussigné.

Le rachat de ces terres peut s'o tenir sur paiement de tous les a rages de taxes plus les frais, en t temps avant la vente.

Daté à Edmonton, Alberta, ce jour du mois d'août 1968.

A. W. MORRISON
sous-minist




On assure que le parfait gastronome peut être découvert dans le dialogue suivant:

-Connaissez-vous la recette de l'olive farcissant l'ortolan lequel est introduit dans une grive, elle-même enfermée dans un perdreau qui à son tour...

-Et le vrai gourmet est celui qui, délaissant les oiseaux, mange seulement l'olive?

-Non, Monsieur, le gourmet véritable se contentera de sucer le noyau!

L'histoire est jolie. Elle peut aussi susciter quelques réflexions. Brillat-Savarin disait: "Les animaux se repaissent; l'homme mange, l'homme d'esprit seul sait manger". Or si savoir manger... c'est "sucer le noyau", il est certain que la performance n'est pas à la portée du premier venu, qu'elle ne peut être réalisée n'importe où, n'importe quand, et n'importe comment.

*****

Il pleuvait abondamment. Le pare-brise était tout couvert de boue et deux ou trois collisions avaient été évitées de justesse. Le passager du taxi, visiblement inquiet, décide alors de s'enquérir: Ne serait-il pas mieux d'essuyer le pare-brise? Et le chauffeur de lui répondre: "Non, c'est vraiment inutile, j'ai oublié mes lunettes à la maison!"

*****

Des études faites sur la mouche domestique ont révélé qu'elle zonzonne sur la note fa de l'octave moyenne en faisant vibrer ses ailes 21,120 fois par minute. C'est ce qu'on peut lire dans un article intitulé "L'orchestre le plus loufoque du monde", sur les bruits que font les insectes.



M. Robert M. (Bob) Neville, qui a officiellement annoncé qu'il briguerait les suffrages au poste de Commissaire de la Commission des Ecoles séparées d'Edmonton lors de la prochaine élection municipale. M. Neville qui est propriétaire de l'agence de voyages Neville World Travel réside à Edmonton où il est d'ailleurs né, est marié et père de trois enfants dont deux à l'école, et est membre des Chevaliers de Colomb, de la Chambre de Commerce et du Club Optimiste.





En Ontario la récolte du tabac bat présentement son plein... et les fermiers se hâtent avant l'arrivée du gel. Il semble que la récolte en soit une des meilleures au cours des dernières années et les ouvriers, par milliers, font la cueillette 24 heures par jour.

## Aucune baisse du prix des viandes

OTTAWA - Selon la direction de l'économie du ministère de l'Agriculture du Canada, il ne faudrait pas s'attendre à une baisse des prix des viandes rouges non plus que des viandes de volailles en septembre.

Au secteur des fruits et légumes, seules les pommes de terre se vendraient moins cher.

Un bulletin publié par le ministère indique en effet qu'à la faveur d'approvisionnements soutenus et d'une demande active, les prix du boeuf demeureront fermes alors que ceux du porc seront légèrement plus élevés à cause de provisions inférieures au niveau de l'an passé.

Les prix des oeufs demeureront à peu près les mêmes alors que ceux des dindons et des poulets seront soutenus.

Les prix des pommes de terre baisseront à cause de rendements élevés en perspectives et d'amples approvisionnements.

Les variétés tardives de la saison, de qualité supérieure, vont activer la demande et raviver les prix des pommes et l'on s'attend à ce que les oignons se vendent plus cher que l'an dernier.

Une baisse des rendements maintiendra les prix des tomates fermes.

## Séparation... désastre!

**HALIFAX - Une séparation du reste du Canada serait un désastre économique pour le Québec, a déclaré M. Andrew Brichant de New York.**

**M. Brichant, économiste et politicologue auprès de Equity Research Associates, a déclaré au séminaire du Conseil canadien des chrétiens et des juifs que la séparation mènerait à un exode massif des anglophones et francophones ayant une formation professionnelle.**

M. Brichant ne croit pas que les investisseurs et les entrepreneurs apprécieraient des politiques mettant l'accent sur les instruments collectifs du pouvoir plutôt que sur l'initiative individuelle.

Ils n'apprécieraient guère non plus un contrôle plus serré du gouvernement sur leurs activités commerciales.

Si Québec devenait un Etat souverain, a ajouté le conférencier, il devrait émettre sa propre devise qui ne serait peut-être pas acceptable aux exportateurs et aux importateurs d'outre-frontières.

Si le Québec se séparait du reste du Canada, selon M. Brichant, il devrait absorber sa part de la dette nationale, soit $6,000,000,000 et sa propre dette $6,000,000,000 encore. Ces dettes ne seraient pas remboursables en devise québécoise, mais en dollars canadiens.

Le nouvel Etat ferait donc banqueroute, a affirmé M. Brichant et serait démuni de réserves dès sa création. Il ne pourrait donc avoir une existence autonome.

## Candidate à la CESE

Mme Jean B. Forest a récemment annoncé sa candidature comme Commissaire aux Ecoles séparées d'Edmonton. Elle est l'épouse de J.H. "Rocky" Forest, homme d'affaires bien connu de la ville, et mère de 7 enfants... 2 à l'université, 1 à l'école supérieure, 1 à l'école secondaire et trois autres au niveau élémentaire, ce qui, dit-elle, explique "pourquoi elle est intéressée à l'éducation, à tous les niveaux". Native du Manitoba où elle a enseigné plusieurs années, Mme Forest demeure à Edmonton depuis 1947; elle est membre de plusieurs clubs ou associations avec lesquels elle a occupé de nombreuses fonctions, notamment: ancienne présidente du CWL de la paroisse de l'Assomption, ancienne présidente de l'Association des Mamans de Scouts de la paroisse St-Michel, ancienne Directrice nationale du Mouvement canadien des Retraites fermées, Directrice de la Maison de Retraites fermées L'Etoile du Nord de St-Albert, Directrice au Bureau des Aviseurs des Soeurs de Service, Membre du Conseil paroissial de l'Immaculée-Conception et Conseillère des Filles à l'Académie Assomption.

# Le gouvernement envisage de lancer une émission d'actions d'Air Canada

Le ministre des Transports, M. Paul Hellyer, a confirmé que le gouvernement envisageait de lancer une émission d'actions d'Air Canada pour l'investissement privé.

Au cours d'une conférence de presse, M. Hellyer a expliqué que le gouvernement avait à choisir entre une douzaine de projets touchant l'avenir d'Air Canada, dont le partage entre la propriété publique et privée.

M. James Richardson, ministre d'Etat et ancien courtier en investissements de Winnipeg, a pris charge de l'étude et y accordera tout le temps voulu. M. Hellyer a précisé que l'avenir d'Air Canada nécessitait une étude minutieuse.

Selon le ministre des Transports, l'une des options serait évidemment de laisser Air Canada dans son état actuel, c'est-à-dire une filiale du Canadien National et une société d'Etat.

Selon M. Hellyer, la décision concernant Air Canada sera annoncée "dans quelques semaines". Le ministre a précisé toutefois que le gouvernement ne prévoyait pas de nommer immédiatement un successeur à M. G.R. McGregor comme président de la compagnie aérienne. Le bureau de direction de la compagnie se réunira fin septembre et prendra peut-être des mesures à ce moment.

Officiellement, c'est le bureau de direction qui désigne le président. Mais le gouvernement indique ses préférences. Selon M. Hellyer, le gouvernement devrait avoir son mot à dire à cet égard, puisque la compagnie fait rapport au Parlement par l'intermédiaire du ministre des Transports.

M. Hellyer a expliqué que M. Richardson l'assistait pour l'administration générale du ministère et la préparation de la législation pour la session parlementaire qui débute le 12 septembre.

Ce travail comprend la remise à jour de la législation actuelle et la définition des pouvoirs de la Commission canadienne des Transports qui formule les règlements aériens.

Selon le ministre des Transports, l'étude de M. Richardson sur Air Canada repose presque entièrement sur un seul homme. Le ministre d'Etat étudiera les conséquences de tous les choix possibles et formulera des projets au Cabinet.

Selon M. Hellyer, la décision finale de M. Richardson sera présentée au Cabinet avec une telle cohérence qu'elle sera acceptée.

---

Le mendiant - Ah! mon bon monsieur, j'ai vu des jours meilleurs.

Le monsieur pressé - C'est bon, je n'ai pas le temps de parler de la température.

## Déclaration de M. Bernardin Gagnon

Tel que nous l'annoncions la semaine dernière, M. Bernardin Gagnon a officiellement annoncé sa candidature au poste de Commissaire des Ecoles séparées d'Edmonton lors des élections du 16 octobre prochain.

Voici comment le gérant de 52 ans du poste CHFA - natif de l'Alberta, citoyen de la Capitale provinciale depuis quarante ans et père de 10 enfants, dont huit encore aux études - a motivé sa candidature:

-L'inquiétude que lui cause le coût toujours de plus en plus élevé de l'éducation et l'espoir de M. Gagnon de pouvoir contribuer tout au moins à son maintien actuel en vertu de la longue expérience qu'il possède dans le domaine des affaires.

-Le fait que, bien que l'éducation soit devenue un domaine hautement spécialisé, on y a encore besoin de l'apport et de la surveillance active de parents intéressés à la question.

-Son désir de coopérer avec les autorités de la Commission scolaire locale dans la mise en force et l'utilisation maximale des récents amendements apportés à la Loi scolaire provinciale qui permet maintenant l'enseignement en français dans une proportion de 50%, partout où cela est possible et pratique.

## Le travail

Travailler c'est vivre.

Celui qui ne travaille pas se diminue, il se réduit pratiquement à l'état végétal.

Il y a toutes sortes de travaux. Certains ont pour travail d'exécuter, d'autres de commander. Il y a le travail manuel et le travail intellectuel.

De plus en plus cependant, le travail fait appel à l'intelligence et de moins en moins à l'effort physique.

L'important dans tout travail, c'est de l'accomplir avec le bon esprit.

Etre capable de travailler c'est déjà un avantage. Il faut savoir en retirer le maximum de satisfaction.

Rendons hommage à tous ceux qui travaillent. A ceux qui ont la fierté de leur métier ou de leur profession. Rendons hommage au travail bien fait: c'est ce genre de travail qui permet de meilleurs revenus et plus de loisirs. Ceux qui en bénéficient, c'est vous... c'est moi.

*Message de*
*LA CHAMBRE DE COMMERCE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC EN COLLABORATION AVEC VOTRE HEBDO*

# EDITORIAL

## Une ombre au tableau: la pauvreté au pays

On y est tellement habitués, on se l'est fait dire tant et tant que l'on en est presque venus à accepter comme une lapalissade la grande richesse du Canada et le fait que nous jouissions de l'un des plus hauts standards de vie au monde. Evidemment, l'on n'était pas sans savoir qu'il y avait aussi chez nous, comme partout ailleurs du reste, des gens moins fortunés, des déshérités, des pauvres, quoi!

A voir le choc produit par le rapport publié la semaine dernière par le Conseil économique du Canada, il apparaît maintenant de toute évidence que l'on ignorait généralement la gravité et l'acuité du problème de la pauvreté au pays. Il faut bien admettre en effet que l'on ne manque pas de demeurer profondément songeur devant la statistique mise en lumière dans ce cinquième rapport annuel du Conseil; l'on ne peut pas demeurer indifférent de savoir que chez nous, parmi les familles qui ne tirent pas leur revenu de la ferme, au moins une sur cinq - soit 20% ou plus de trois millions de Canadiens - ne profite aucunement de la richesse nationale non plus que du haut standard de vie qui sont sensés nous caractériser. Bien au contraire, ces gens ont peine "à joindre les deux bouts" et doivent se contenter du strict minimum que sont les nécessités de nourriture, vêtement et logement.

Chez les fermiers, l'on sait déjà qu'il existe de nombreux problèmes, que les revenus sont loins d'être proportionnels à la mise de fonds et que les dépenses sont à la hausse et les profits, au mieux, demeurent stables. Le dernier rapport du Conseil n'apporte rien de nouveau sur ces points; il en ajoute toutefois un autre qui ne contribuera qu'à les aggraver: nos techniques de production sont déficientes et il ne peut qu'en résulter un écart plus grand encore entre les revenus de fermiers et le reste de la population.

Le problème de la pauvreté est donc bien réel au Canada, et très sérieux. Il importe que nos gouvernants, à tous les niveaux, lui accordent une place importante - vraisemblablement la première - dans leur échelle de priorités.

Nous saurons demain, à l'ouverture de la nouvelle session, quelles seront les grandes lignes des remèdes qu'entend apporter à ce problème le gouvernement fédéral. Les disparités économiques régionales du pays sont bien connues de M. Trudeau qui en avait d'ailleurs fait l'un des points importants de sa dernière campagne électorale... Nous voici maintenant rendus à l'heure de l'action.

Il ne faudrait pas pour autant rejeter tout le blâme et toute la responsabilité d'un relèvement aux seules autorités fédérales. Les divers gouvernements provinciaux et municipaux doivent aussi battre leur coulpe et devront jouer un rôle prépondérant dans toute solution éventuelle.

Aucun de ces paliers gouvernementaux ne possède de pouvoir coercitif sur les autres en la matière et il faudra nécessairement procéder par accords et programmes coopératifs.

Le "Programme de travaux d'hiver" que vient de retrancher Ottawa (pour raisons économiques sans doute) était de ce genre d'action concertée qui nous semble avoir le plus de chances de succès, fussent-ils partiels.

Attendons voir ce que nous réserve le Discours du Trône que lira demain le Gouverneur général...

Jean-Maurice OLIVIER

## L'isolement n'est plus possible

Grâce au bon sens de quelques personnes qui ont su garder "tête froide", le dernier congrès de l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) a échappé à quelques tentatives de politisation qui en eussent fait la réplique des dernières assises des Etats généraux.

A quelques reprises, en effet, en séance de commission ou en assemblée plénière, on a tenté de donner au congrès un ton québécois qui eût rendu toute discussion impossible entre les déléguées du Québec et ceux des autres provinces. D'une triste ironie, ces tentatives se produisaient à un congrès qui avait comme thème les droits de l'homme, - plus précisément: L'éducateur et les droits de l'homme. Eussent-elles réussi que les congressistes venus de l'extérieur du Québec n'auraient eu d'autre recours que de plier bagage. Venus d'hommes d'âge mûr, ces tentatives cadraient mal avec l'esprit général du congrès et avec ce qu'on pourrait nommer le mot de la fin. Ce mot, c'est au ministre de l'Education du Québec qu'on le doit: "L'isolement n'est plus possible pour aucun peuple civilisé", devait-il dire dans son allocution de clôture.

Antérieurement, on avait entendu un jésuite montréalais, le Père Jules Emery, demander à l'ACELF de proclamer le droit du Québec à l'autodétermination, ce que l'assemblée générale a refusé, tout comme elle a refusé de recevoir certains voeux dont la simple étude et, plus encore, la mise aux voix, eussent limité au seul Québec la voix de l'ACELF et, partant, son importance "dans la francophonie universelle", soit dit en empruntant une expression maintes fois entendues lors des délibérations.

L'un de ces voeux, écarté grâce à l'intervention de Mlle Thérèse Baron, sous-ministre adjoint de l'Education au Québec, invitait l'Etat à se joindre aux parents et aux enseignants dans une campagne intensive de sensibilisation au problème de l'intégration scolaire des Néo-Canadiens au milieu francophone. Grâce à Mlle Baron, on a compris le non-sens d'un voeu ainsi exprimé, si lu par les citoyens des provinces autres que le Québec. Pareil voeu, soit dit en passant, cadrerait on ne peut mieux dans la liste des résolutions d'un organisme exclusivement québécois, mais il était tout à fait déplacé au congrès d'un organisme national.

Heureusement, on a compris que la collaboration entre provinces s'impose dans le domaine de l'éducation. On l'a si bien compris que chez ceux qu'on nomme maintenant les "étudiants-maîtres" on a demandé l'établissement d'un système interprovincial et interuniversitaire d'équivalences qui reconnaîtrait les études faites par un étudiant dans différentes universités. On a également compris que tout apport fédéral à l'éducation n'est pas nécessairement déplacé, et l'on a accepté du Secrétariat d'Etat (du Canada) une subvention de $5,000 destinée à permettre la participation d'étudiants-maîtres aux assises de l'ACELF.

Somme toute, le congrès s'est bien déroulé malgré tout. Il se serait même déroulé sans nul accroc si, à la séance d'ouverture, le ministre québécois délégué à la Fonction publique, M. Marcel Masse, n'avait pas lancé quelques parcelles de dynamite, en proclamant, comme d'autres plus tard, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et à déterminer librement leur statut politique.

Formulés au Québec, dans le présent climat politique, pareils propos sont de la dynamite, répétons-le, et ils indisposent ceux qui ne sont pas Québécois. On leur préfère la sagesse de phrases qui assurent que l'isolement n'est plus possible pour aucun peuple civilisé. On leur préfère aussi le sain réalisme de phrases qui proclament que "tout groupe francophone, du Canada ou d'ailleurs, profite et profitera davantage dans l'avenir de l'épanouissement de tout autre groupe de même culture, comme il souffre et souffrira davantage de ses déficiences".

L'isolement n'est en effet plus possible à l'ère des communications spatiales. Les congressistes l'ont compris et c'est convaincus de la nécessité de l'entraide qu'ils se sont quittés, convaincus que le respect de leurs droits collectifs n'aura de sens que dans le respect de leurs droits individuels où qu'ils habitent. C'est sur tout le front canadien que les éducateurs doivent lutter en ce domaine et non uniquement sur le front québécois.

Paradoxalement, ceux qui paraissaient disposés à proclamer le droit du Québec à l'autodétermination et, du fait, à balancer les intérêts de leurs collègues d'autres provinces, se sont publiquement apitoyés sur le sort de la Tchécoslovaquie et du Biafra. On ne leur reprochera pas leur sympathie envers ceux qui souffrent à l'étranger, mais on leur demandera assez de conscience et de constance pour ne pas négliger leurs propres frères dans leur propre pays.

Marcel GINGRAS
Le Droit, 30-8-68

## La culture acadienne renaît au Canada avec l'aide de la France

HALIFAX - Selon le professeur Eugène Richard, de l'université de Moncton, la culture acadienne du Canada ne se contente pas de survivre, mais elle connaît une renaissance qui atteindra un niveau "jamais atteint auparavant".

Au cours d'un séminaire du Conseil canadien des chrétiens et des juifs, M. Richard a ajouté que le rôle joué dans la renaissance par les collèges francophones était "très important".

On n'aide pas les jeunes francophones à devenir des membres actifs du Canada en les forçant à intégrer à un système scolaire anglais, a précisé M. Richard au cours d'une entrevue.

La visite de quatre délégués acadiens en France, cette année, a attiré l'attention générale, a ajouté M. Richard, mais d'ici un an, une quarantaine d'Acadiens referont le même voyage.

"Nous avons besoin d'aide et nous ne la recevons pas du gouvernement canadien", a précisé le conférencier.

Selon M. Richard, 20 professeurs de France enseignent à l'université de Moncton et dans des collèges affiliés, et ce nombre augmentera.

L'assistance française au quotidien L'Evangéline de Moncton atteindra $400,000 et le gouvernement français financera la construction d'un centre culturel.

"Les fruits de la renaissance seront distribués entre tous les Canadiens, et non seulement parmi les Acadiens", a conclu M. Richard.

---

Dans la salle d'attente d'une maternité: "Pas d'échanges".

---

Une bonne grosse à une amie: Je ne me pèse que les jours où tout va mal; ces jours-là sont gâchés de toute façon.

**Le Franco-albertain**
AUTREFOIS "LA SURVIVANCE" - (1928 - 1967)

Journal hebdomadaire publié tous les mercredis à:
10010 - 109e rue — Edmonton, Alberta
Téls.: Rédaction: 422-0388 — Imprimerie: 422-4702

Le Franco-albertain est un journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

Il est l'organe officiel de l'Association Canadienne-française de l'Alberta

Les éditoriaux contenus dans ses pages ne réflètent pas nécessairement l'opinion de l'A.C.F.A.

Rédacteur: Jean-Maurice Olivier

PRIX DE L'ABONNEMENT:
1 an: $3.50 — 2 ans: $6.00
Etats-Unis, Europe et autre pays étrangers: $6.00 par an

# reflexions



par le Père EMILE LEGAULT c.s.c.

## Il faut sauver le pape!

Le Révérend Albert C. Outler, observateur méthodiste à Vatican II, écrivait récemment, en commentaire de l'encyclique "Humanae Vitae", ces réflexions presque angoissées: "Il y aura, évidemment, plusieurs catholiques à considérer comme arbitraire la décision du pape; plusieurs ne s'y soumettront pas; quelques-uns prendront parti publiquement contre cette décision. Plusieurs auront dans cette encyclique l'expression d'une opinion personnelle du pape, seulement.

Mais toutes ces réactions iront à affaiblir l'autorité morale du pape, ce qui est bien la dernière chose que le pape Paul VI souhaite et l'une des dernières choses que ceux d'entre nous qui sommes sympathiques au pape désirent à son sujet."

Sous la plume d'un protestant, qui ne saurait être férocement papiste, ces lignes sont révélatrices. Elles rejoignent les préoccupations d'un journaliste comme Fesquet, qui se situe plutôt à gauche dans l'éventail de la pensée catholique: "Le catholicisme a souvent versé, depuis une centaine d'années, dans la papolâtrie. Mais il serait dangereux de tomber d'un excès dans un autre. L'Église unifiée, que les oecuménistes appellent de leurs voeux, a trop besoin d'une pierre angulaire pour que l'on assiste, impavide, à l'affaiblissement de l'autorité pontificale, précipité par l'utilisation de procédés anachroniques."

On comprend la supplique lancée par le Père Haring, ce moraliste de réputation internationale, lors d'une causerie récente aux Etats-Unis: "Il faut sauver le pape, chambré par une minorité qui n'a qu'un souci en tête: affirmer, à n'importe quel prix l'indépendance du pape vis-à-vis de Vatican II." Je résume, ici, la pensée du Père Haring.

Paul VI, en retirant de la compétence conciliaire le soin d'une prise de position sur la brûlante question des moyens de planification familiale, courait le risque, conscient ou inconscient, de diviser l'Eglise, ce qu'il ne veut assurément pas: son souci évident, au contraire, est de galvaniser cette Eglise soumise aux aléas nombreux de "l'aggiornamento" voulu par Jean XXIII. Paradoxalement, l'effort du pape pourrait aboutir à creuser une sorte de fossé entre lui-même et une large partie du "peuple chrétien". Et cela, il faut l'éviter à tout prix. "Il est le garant de l'unité, écrit encore Fesquet; sans lui, on ne le voit que trop dans les Eglises non catholiques, cette unité est toujours déchirée ou menacée."

Je remarque, d'ailleurs, avec joie que la plupart des catholiques: évêques, théologiens, pasteurs ou laïcs, qui, au bout de leurs réflexions consciencieuses, émettent des réticences à l'égard de certaines conclusions de l'encyclique, protestent en même temps de leur affection sensible et de leur attachement à la personne du pape. Et, quoi qu'on puisse affirmer là-contre, ce sera une forme de respect que de poursuivre l'étude de cette grave question des grands principes énoncés par l'encyclique elle-même et qui font l'unanimité: construction d'une authentique unité conjugale, dans l'amour; respect de la vie, dans la ligne d'une paternité responsable.

Je paraîtrai naïf, sans doute, mais il me semble que nous en sommes à l'a.b.c. d'une immense pédagogie de l'amour humain, dans une large mesure inédite: le Concile nous a, enfin, libérés de cette optique équivoque qui privilégiait la fécondité physique et rejetait, pratiquement, dans l'ombre les exigences d'un amour vraiment oblatif, avec toutes ses exigences de mort à ses égoïsmes, à son orgueil, à ses sensualismes caducs. On aura mis du temps à prendre au sérieux ce passage de Casti Connubii où Pie XI affirmait que l'amour a une certaine primauté dans le mariage. En fait, les milieux conservateurs répétaient avec insistance que le pape avait regretté ce passage: une manière gratuite et assez cavalière d'interpréter Pie XI, selon la ligne de "l'orthodoxie" sourcilleuse!

Le résultat de cette "optique équivoque" c'est que beaucoup d'époux, à travers l'histoire, n'ont vraiment jamais considéré la réalisation du "nous" conjugal comme une exigence primordiale de leur vie matrimoniale: une exigence inscrite dans la Bible sous l'inspiration de Dieu qui savait ce qu'il faisait en créant l'homme et la femme complémentaire l'un de l'autre.

Une immense pédagogie de l'amour humain! Et cette pédagogie sera largement le fait du "prophétisme" laïc exercé par des couples chrétiens qui retrouvent, dans leur vie conjugale, le droit fil de la Bible. Dans le paysage de l'Eglise, ils constituent "un signe des temps" selon le mot cher à Jean XXIII. Au moment où le mariage est contrebattu et menacé de toutes parts, ils font la preuve que l'Esprit ne lâche pas son Eglise et, dans cette Eglise, cette portion majoritaire du "peuple de Dieu". Par leur application à réaliser le mot de la Genèse: "... ils seront deux dans une seule réalité humaine", ils contribueront à l'explication d'une théologie du mariage qui sera plus existentielle que conceptuelle... et donc authentiquement biblique. Comprenne qui veut comprendre!



# Conférence-choc du moraliste Bernard Haring

Le théologien allemand Bernard Haring a déclaré ces jours derniers à Canon City au Colorado, qu'il possédait suffisamment de preuves, assez pour en avoir la conviction morale, que la publication d' "Humanae Vitae" a servi à la curie romaine de cause type pour affirmer que les encycliques pontificales ont un degré d'autorité supérieure aux décrets du concile.

Dans sa conférence prononcée devant les membres de l'Institut biblique et liturgique de Canon City et reproduite dans le journal américain "The National Catholic Reporter," le père Haring affirme que le pape a été "ammuré" par la curie romaine. Depuis la fin des travaux de la commission pontificale chargée d'étudier la question de la régulation des naissances, aucun des théologiens et membres de la commission qui ont signé le rapport majoritaire, n'ont pu rencontrer le pape.

En terminant, le théologien allemand a dit que par amour pour le pape, il fallait crier: "Sauvez le pape! Il ne doit pas tomber dans les pattes d'une petite minorité."

Mais le gros de la conférence du père Haring a consisté à faire l'historique du jeu des influences avant, pendant, et après le concile jusqu'à la parution de l'encyclique "Humanae Vitae".

Le père Haring faisait partie de la commission et de la souscommission préconciliaire sur le mariage. Cette dernière, était nettement dominée par le Saint-Office formé de personnes, aux dires du père Haring, décidément coupées de la vie et où "chacun devait prouver à l'autre qu'il était plus orthodoxe que les autres".

Jean XXIII ne savait que trop bien ce qui se passait à la souscommission. Il reçut un jour un ami théologien qui prenant une règle dit au pape tout en mesurant un texte de la sous-commission: "Regardez, voici cinq pouces de directives et sept pouces de condamnation! ici quatre pouces de condamnations, là trois autres pouces! Quelle sorte d'influence cela aura-t-il dans les relations de l'Eglise avec le monde?"

Jean XXIII mit donc sur pied une autre commission formée de quelques théologiens plus "éveillés" et de laïcs compétents pour jeter de la lumière sur cette importante question du mariage et de la paternité responsable.

A l'ouverture du concile, quand la commission pour la doctrine commença ses travaux, le cardinal Ottoviani, Parente et le père Tromp, tous trois de la curie, prirent 100 minutes pour expliquer aux évêques qu'ils devaient s'en tenir à ces "excellents shémas" de la commission préparatoire et défendre l'Eglise contre les tendances hérétiques.

### Intervention du cardinal Léger

Ce fut une libération quand au bout de ces 100 minutes, le cardinal Léger de Montréal se leva et dit: "Arrangez-vous tout seuls. Je m'en vais si vous persistez à croire que vous êtes les bons et que les autres sont les hérétiques."

Pendant un an encore, poursuit le père Haring, la sous-commission fut toujours dominée par le Saint-Office. Des évêques ont même déclaré à l'époque qu'on ne les reverrait plus à la commission si un certain personnage qui a incidemment travaillé à l'encyclique, y venait.

C'est à cette époque que Paul VI élargit la petite commission formée par Jean XXIII pour étudier en toute liberté tout le problème de la régulation des naissances. La commission comprenait environ 65 personnes dont deux tiers de laïcs. C'était, souligne le père Haring, la promesse d'une plus large collégialité.

Cependant la commission était composée en majorité de conservateurs et ce fut une surprise lorsque à la fin des travaux, les quatre cinquièmes des prêtres et l'ensemble des laïcs en vinrent à la conclusion qu'il n'y avait pas de différence essentielle entre les méthodes se basant sur la température ou le calendrier et les méthodes plus simples comme l'emploi du diaphragme ou de la pilule.

Entre-temps, le concile en était arrivé, sur le mariage, à des principes tout à fait différents de ceux émis dans "Casti Connubii". Pour sa part, le cardinal Ottoviani avait fait venir à la sous-commission sur le mariage, les membres de la commission pontificale fidèles à l'enseignement traditionnel, question de mettre du "sang nouveau" dans la dite sous-commission qui était, elle aussi, en train de prendre "un nouveau tournant".

Cependant à la même époque, Paul VI décida de se réserver pour lui-même la question bien concrète de la légitimité ou non des moyens de la limitation des naissances. Des rumeurs couraient en outre que Paul VI interviendrait bientôt à ce sujet dans l'assemblée conciliaire.

### Paul VI et le débat sur ses "modi"

Et c'est ce qui arriva. Le 25 novembre le pape fit parvenir cinq "modi", ou amendements, sur le chapitre du mariage qui auraient complètement changé le sens du texte. Dorénavant le concile se voyait interdire toute discussion sur l'emploi des moyens artificiels ou chimiques de régulation



Le P. Bernard Haring

des naissances.

Remue-ménage à la commission conciliaire. Le cardinal Léger se leva pour protester. Le cardinal Browne lui répliqua qu'il ne pouvait y avoir de discussions: le pape avait parlé et la commission devait réaffirmer Casti Connubii. Mais le lendemain, un avis émanant de la Secrétairerie d'Etat, laissait à la commission la liberté de discuter les "modi" du pape.

Entre-temps, le cardinal Ottoviani avait décidé que le sujet serait discuté en l'absence des théologiens et des laïcs ce qui de toute évidence dérogeait à la procédure admise. Finalement les théologiens furent admis mais sans droit de parole. Quant aux laïcs, ils ne furent pas admis.

Les "modi" du pape ne furent pas acceptés dans le sens qu'il aurait souhaité. Le cardinal Ottoviani fit parvenir une lettre du pape lui disant qu'il avait été impossible de "venir à bout" des "modi" car la grande majorité des membres de la commission avait "résisté obstinément".

Le cardinal Roy de Québec fit pour sa part parvenir au Pape une lettre écrite par les laïcs qui n'avaient pu s'exprimer à la commission. Le cardinal Garrone avertit le pape franchement que le concile se terminerait dans le tumulte s'il insistait à ne pas permettre au concile de traiter la question contre toutes les procédures déjà établies.

(suite à la page 16)

# VOTRE HOROSCOPE

**BELIER** du 21 mars au 20 avril

Prenez des initiatives un peu plus audacieuses et faites le nécessaire pour les réaliser rapidement. Détournez-vous des tentations trop séduisantes.

**TAUREAU** du 21 avril au 20 mai

Recherchez le mode d'activité qui vous convient et concentrez toute votre attention dessus. Sur le plan sentimental, pas de faiblesses en ce moment.

**GEMEAUX** du 21 mai au 21 juin

Le climat se modifiera en votre faveur et une nouvelle porte peut s'ouvrir vers des horizons plus colorés. Prenez votre temps avant de prendre une décision qui pourrait être irrévocable.

**CANCER** du 22 juin au 22 juillet

Un changement va donner plus d'attrait à vos responsabilités. L'influence féminine sera heureuse et de très bon conseil.

**LION** du 23 juillet au 23 août

Incidents, oublis ou erreurs risquent de retarder votre programme. Inquiétude passagère; pas de pessimisme.

**VIERGE** du 24 août au 22 septé

Soyez fidèle de votre objectif de toujours. Vous êtes proche d'un but important. Meilleure ambiance surtout si vous tenez tête aux égoïstes.

**BALANCE** du 23 sept. au 23 oct.

Ne cherchez pas les combats. Une action discrète sera efficace. Satisfactions liées à une entente amicale. Sorties intéressantes.

**SCORPION** du 24 oct. au 22 nov.

Bon moment pour prendre des risques. Attention, toutefois, aux jaloux.

**SAGITTAIRE** du 23 nov. au 21 déc.

Etape intéressante pour votre ambition. Nouvelles au cours de discussions ou voyage. Eliminez obligations et corvées irritantes.

**CAPRICORNE** du 22 déc. au 20 janv.

Suivez vos idées. Les circonstances justifieront votre audace. Priorité de l'esprit sur le coeur.

**VERSEAU** du 21 janv. au 19 fév.

Discordes dans les travaux en équipe mais vous saurez trouver les compromis acceptables. Evitez les rêveries qui vous éloigneront des voies sûres.

**POISSONS** du 20 fév. au 20 mars

Défiez-vous des offres trop intéressées ou frisant l'illégalité. Une difficulté de dernière heure pourrait entrainer la révision de vos projets.

## Le Chapelet à CHFA

12 - Radio-Edmonton Ltée.
13 - Paroisse cathédrale de St-Paul.
14 - Révérendes Soeurs de Ste-Croix de Falher.
16 - Famille de Mme Jeanne Gervais, Falher.
17 - Paroisse de St-Albert.
18 - Paroisse St-Louis de Bonnyville
19 - Paroisse St-Vital de Beaumont.
20 - Révérendes Soeurs de Ste-Croix, Falher.
21 - Famille J.L. Paquette, Donnelly.
23 - Conseil Grouard des Chevaliers de Colomb, Falher.
24 - Famille Arthur Lirette, Cold Lake.
25 - ?-?-?-?-?-?-?-
26 - ?-?-?-?-?-?-?-
27 - ?-?-?-?-?-?-?-
28 - ?-?-?-?-?-?-?-
30 - Les Vieillards du Foyer Youville, St-Albert.

## Le premier pilote commercial esquimau de l'Arctique

OTTAWA - Markoosie demeure à Resolute Bay dans les Territoires du Nord-Ouest; âgé de vingt-sept ans, il devient à la fin du mois d'août le premier pilote commercial d'origine esquimaude dans l'Arctique de l'est. Il a appris son métier à l'école "Sky Harbour Air Services" de Goderich en Ontario grâce au programme de formation professionnelle du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Markoosie commença un premier stage d'entraînement à Goderich en juillet 1967 et compléta avant la fin d'août les 35 heures de vol requises pour se présenter aux examens de pilote d'avion privé. Il faut obtenir cette première licence avant d'entreprendre les études menant à l'obtention du permis commercial. Il dut cependant rentrer à Resolute Bay afin de veiller sur sa petite famille durant l'hiver.

Il revint à l'école de pilotage au printemps 1968. Pour obtenir le permis de pilote commercial, il faut accumuler deux cents heures de vol, subir avec succès le difficile examen théorique du Ministère des Transports et l'examen pratique aux commandes d'un avion monomoteur et d'un bimoteur Otter.

L'école prévoyait que Markoosie mettrait quatre mois à compléter le cours; il n'en mis que deux.

Les frais de scolarité, les frais de voyage, l'allocation personnelle et l'allocation familiale totalisèrent $3,500; cette somme fut versée par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien en vertu du programme de formation professionnelle.

Tout semble indiquer que Markoosie en rentrant à Resolute Bay obtiendra un poste avec la firme du fameux pilote de brousse Weldy Phipps.

Deux autres Esquimaux désirent maintenant suivre les traces de Markoosie. Après n'avoir longtemps été que passagers des avions du Grand Nord, les Esquimaux deviendront maintenant pilotes de brousse. C'est le saut dans l'ère de la technologie pour eux.

## Sécurité Familiale
## Bonne Fête

VENDREDI, 13 septembre
M. Claude Anctil, Jean-Côté
M. Joachim Carbonneau, High Level
M. l'abbé Edmond Croteau, Boyle
M. Héliodore Généreux, St-Paul
M. Marius Labossière, Edmonton
Sr Elsie Stitsen, f.j., Morinville

SAMEDI, 14 septembre
M. Richard Arcand, Edmonton
M. Eugène Coulombe, Legal
Dr Léon Trottier, St-Paul

DIMANCHE, 15 septembre
M. Adélard Durocher, Lac La Biche
M. André Joly, St-Paul
M. Adélard Magnan, Edmonton
M. Gérard Soucy, Beaumont

LUNDI, 16 septembre
M. Lucien Desbiens, Marie-Reine
Sr Rose Lemay, s.c.e., Trochu
Sr Anna Baert, f.j., Beaumont
Sr Germaine Boisvert, f.j., Morinville

MARDI, 17 septembre
M. Gérald Bergeron, St-Isidore
M. Louis Hébert, St-Vincent
M. Paul-Emile Pomerleau, St-Paul
M. Raymond Tétreau, Vegreville

MERCREDI, 18 septembre
Mme Marie Bernard, Edmonton
M. Arthur Chapdelaine, St-Paul
M. Paul Chauvet, Legal
M. Oliva Dufresne, Girouxville
Mlle Denise Rainville, Edmonton

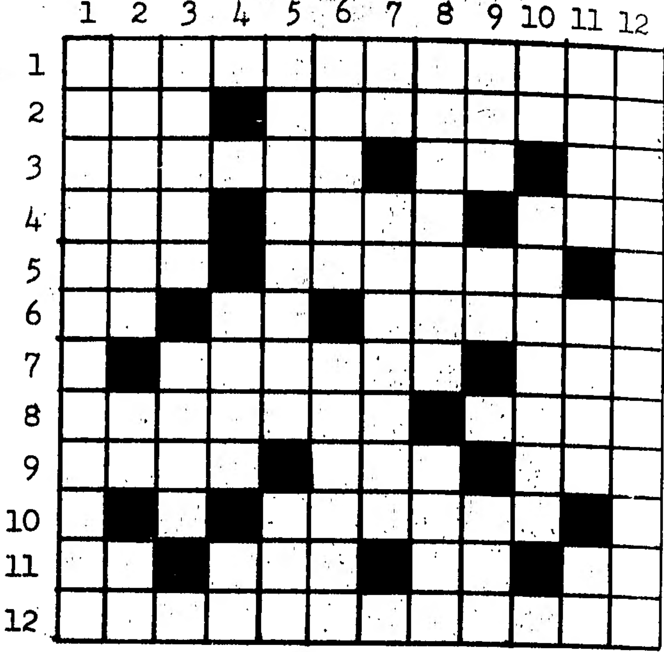
JEUDI, 19 septembre
M. Fernand Dechamplain, Vimy
M. Laurent Dion, Calgary
M. Maurice Gagnon, St-Isidore
M. Jean-Paul Marchand, St-Paul

CONSULAT DE FRANCE

## COMMUNIQUÉ

Durant l'absence de M. Marcel OLLIVIER, consul de France à Edmonton, M. Roland PIAUMIER sera responsable de la gérance du Consulat.

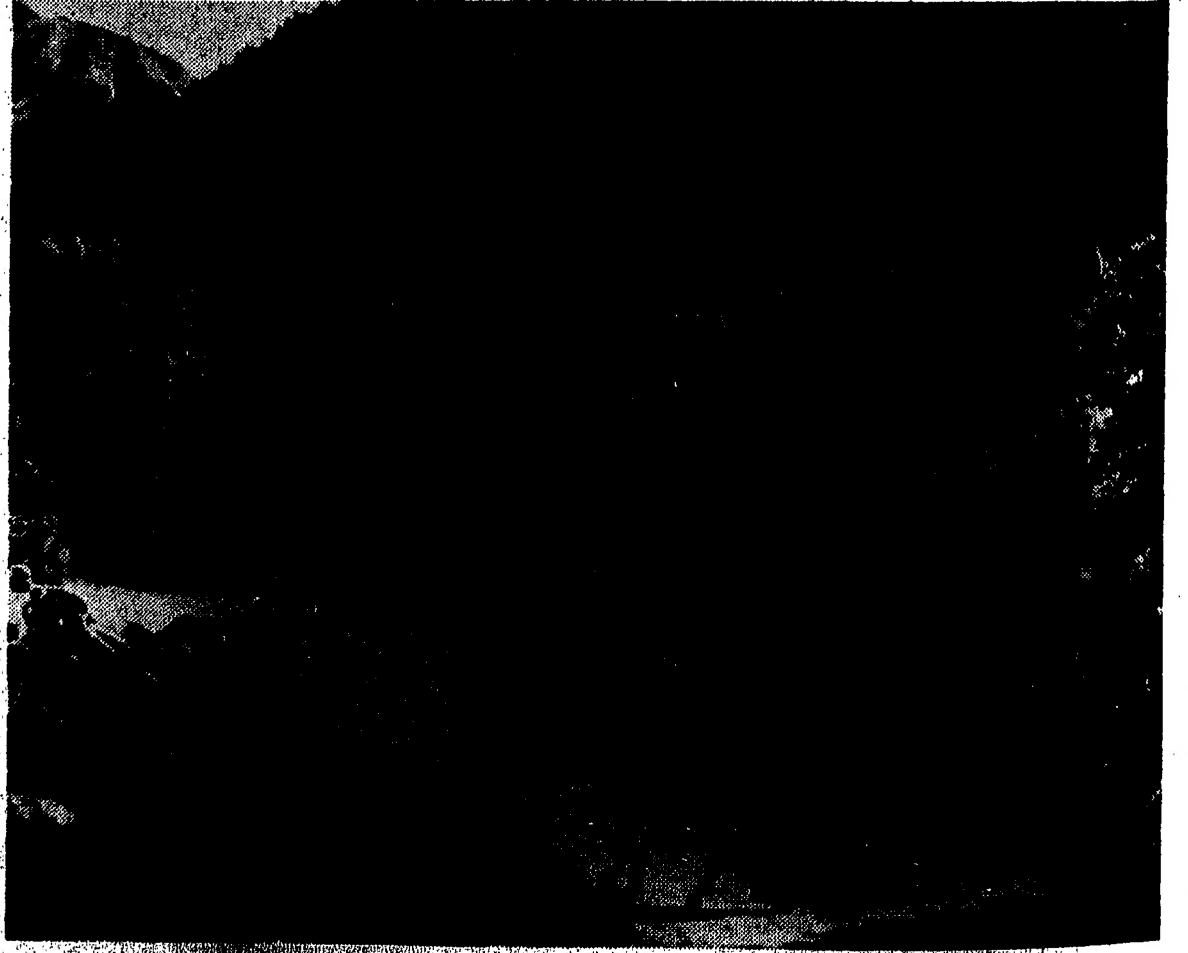
## Les Mots croisés du franco-albertain



HORIZONTAL
1 - Double sens que présente une phrase.
2 - Nouveau * Père de l'aïeul.
3 - Oiseaux passereaux voisins du merle * Pron. pers. * Mesure itinéraire chinoise.
4 - Pron. pers. * Rends, moins une lettre * Fils de Noé.
5 - Palmipède domestique * Qui présente les couleurs de l'arc-en-ciel.
6 - Symb. chim. de l'étain * Idem * Espèce de thon pêché dans l'Atlantique, aussi appelé thon blanc.
7 - Céder pour un temps * Gros perroquet.
8 - Aplatir et briser par compression * Du verbe venir.
9 - Peu de chose * Partie aval d'une vallée envahie par la mer * Nouveau.
10 - Exposée pour la vente.
11 - Obtenu * Lettre grecque * Obtenu * Conj.
12 - Partie de l'atmosphère, entre la troposphère et la mésosphère.

VERTICAL
1 - Sous-embranchement des phanérogames.
2 - Marteau pour assomer les boeufs * Mis pour ici * Anc. note de musique.
3 - Unité de viscosité dynamique * A une petite distance.
4 - Royaume du sud-ouest de l'Asie * Symb. du pascal.
5 - Plantes ornementales connues sous le nom de thlaspi ou téraspic * Point cardinal.
6 - Reteindre, en parlant des étoffes * Troisièmement.
7 - Charpente de corps * Etat du Commonwealth en Afrique occidentale.
9 - Anc. forme de oui * Term. d'inf. * Interj. qui marque l'étonnement, le doute.
10 - Symb. chim. du germanium * Division du mois.
11 - Myriapode diplopode se nourrissant de végétaux * Pare, embellit * Conj.
12 - Qui élimine.

solution à la page 11



A l'approche de l'automne, les éleveurs s'empressent de réunir toutes leurs bêtes pour les conduire ensuite à la ferme. Finis les beaux jours de pâturage en pleine nature et au soleil!

# PICARDVILLE

C'est avec regret que nous avons appris le décès de M. Julius Soltz, survenu le 22 août dernier à Westlock. Il était né en Hongrie et était arrivé au Canada en 1928 où son épouse et sa fille étaient venues le rejoindre quatre ans plus tard. Ils acquirent alors une ferme à Picardville et y demeurèrent jusqu'en 1959, après quoi il se retira à Westlock jusqu'au moment de sa mort.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse Irène, une fille en Ohio ainsi que Leon et Paul et David d'Edmonton. Les funérailles eurent lieu à Westlock.

Nos sincères condoléances à la famille éprouvée.

*****

C'est le 3 août que fut célébré le mariage de Mlle Paulette St-Louis, fille de M. et Mme A.C. St-Louis à M. Henri Marsolais, fils de feu M. Oscar Marsolais et de Mme Marsolais de Maillardville. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé L. Tellier. La mariée portait une toilette longue en dentelle de Chantilly de ligne princesse avec demie traîne. Une petite couronne de pierres transparentes tenait son voile court.

Les couples d'honneur étaient formés de Mlles Pauline Boucher et Evelyne Deslauriers accompagnées de MM. Denis et Gilles Schwab. Il y eut, au cours de la messe, chants interprétés par M. et Mme Lionel Boyer et M. et Mme Ed. Préfontaine, accompagnés à l'orgue par Soeur Piché d'Edmonton.

L'on remarquait la présence des RR. SS. Jeannine Coulombe et Jeanne Dussault, c.s.c., du Frère Georges Labranche, du séminariste M. Yvon Mahé et plusieurs autres invités venus de Maillardville, New Westminster, Vancouver, Chauvin, Wainwright, Rivière-Qui-Barre, Villeneuve, St-Albert, Edmonton, Redwater, Girouxville, Golden, Winnipeg, Slave Lake et Westlock.

Après le mariage il y eut réception à la salle municipale du village, suivie d'une soirée de danse. Revenus de voyage de noces, les mariés sont repartis pour Winnipeg où Henri suivra des cours à l'université pour l'obtention d'une maîtrise en Travail social. Pour sa part, Paulette fera de l'enseignement; ils demeureront à proximité du frère de cette dernière, le Caporal Roger St-Louis.

*****

L'abbé Tellier est maintenant revenu de Banff après avoir suivi des cours durant deux semaines.

*****

Plusieurs fermiers auront bientôt la chance d'avoir le gaz naturel sur leur ferme; les travaux sont censés débuter à la mi-septembre.



De retour au jeu - Le célèbre Jackie Parker est revenu au jeu, avec les Lions de la Colombie-Britannique cette fois, mais sans trop de succès puisque son équipe aperdu la joute 26-6 aux mains des Stampeders de Calgary. Parker avait joué sa dernière partie en 1965, avec les Argonauts de Toronto.

# ST-JOACHIM

C'est avec joie que nous souhaitons la plus cordiale bienvenue au R.P. Alphonse Gaudet, o.m.i. qui a bien voulu accepter d'aider au ministère paroissial tout en continuant de prêcher des retraites. D'autre part, tel qu'annoncé précédemment, le R.P. Antoine Hudon est maintenant en charge de l'Economat provincial mais continuera néanmoins de s'occuper du ministère à la paroisse Ste-Anne.

*****

La semaine dernière ont eu lieu à Morinville les funérailles de l'un de nos paroissiens, M. Pierre Caron. Nous désirons offrir nos sincères condoléances à la famille éprouvée.

*****

Jeudi dernier eurent lieu les funérailles de Mme Alice Tessier. Le service fût célébré par le R. P. Chevrier, assisté des RR.PP. Gaudet et Nadeau. Mme Tessier laisse dans le deuil, outre son époux M. Joseph Tessier, deux fils: Laurent de Falher et Guy d'Edmonton ainsi qu'une fille, Mme J. P. (Yolande) Roy de notre paroisse, et une nombreuse parenté. Nos plus sincères condoléances à tous.

*****

Sont présentement hospitalisées: Mlle Claire Bourrassa et Mme Dora Doyer; meilleurs voeux de prompt rétablissement à chacune.

*****

Mme Stella Lemoine est de retour, très enchantée, d'un récent voyage dans l'est où elle a visité ses frères et soeurs qu'elle n'avait pas vus depuis vingt-trois ans. Elle en profita pour visiter les Laurentides, Ste-Adèle (où se trouve le "Village de Séraphin"), St-Jérôme et Terre des Hommes. Elle se promet bien de ne pas attendre si longtemps avant de retourner voir toute sa parenté.

# BEAUMONT

Le 27 août dernier décédait M. Joseph Goudreau, à l'âge de 76 ans. Il demeurait sur la ferme qui avait d'abord appartenu à son père et où il avait demeuré à son arrivée à Beaumont, à l'âge de deux ans seulement.

Il s'était marié à l'âge de 24 ans à Mlle Eugénie Lambert dont la famille était arrivée à Beaumont deux ans avant la famille Goudreau.

Le défunt laisse sept enfants: Georges, Rémi, Laurent, Léo, Marcel, Philippe et Mme Roger Gobeil (Thérèse), ainsi que 32 petits-enfants et un arrière-petit-fils.

Il laisse aussi un frère, M. Eugène Goudreau qui, comme les fils du défunt, demeure à Beaumont.

Les porteurs étaient les six fils et les servants de messe tous des petits-fils. Une foule très nombreuse se rendit payer un dernier hommage à ce pionnier de notre village.

Nos sincères condoléances à tous les membres de la famille éprouvée.

Cette dernière désire aussi remercier tous ceux qui lui ont témoigné des marques de sympathie à la suite du deuil qui les a frappés.

*****

Soeur Pauline Magnan est présentement en visite chez ses parents, M. et Mme Léopold Magnan. Après une vacance d'un mois elle partira pour des études de 4 ans à Rome. Bon voyage et meilleurs voeux de succès.

*****

Le jeune Roger Hinse a été victime d'un accident alors qu'il conduisait sa moto récemment.

*****

Bon voyage à Doris Goudreau qui doit se rendre en vacances au Mexique au cours de la semaine prochaine.

# DONNELLY

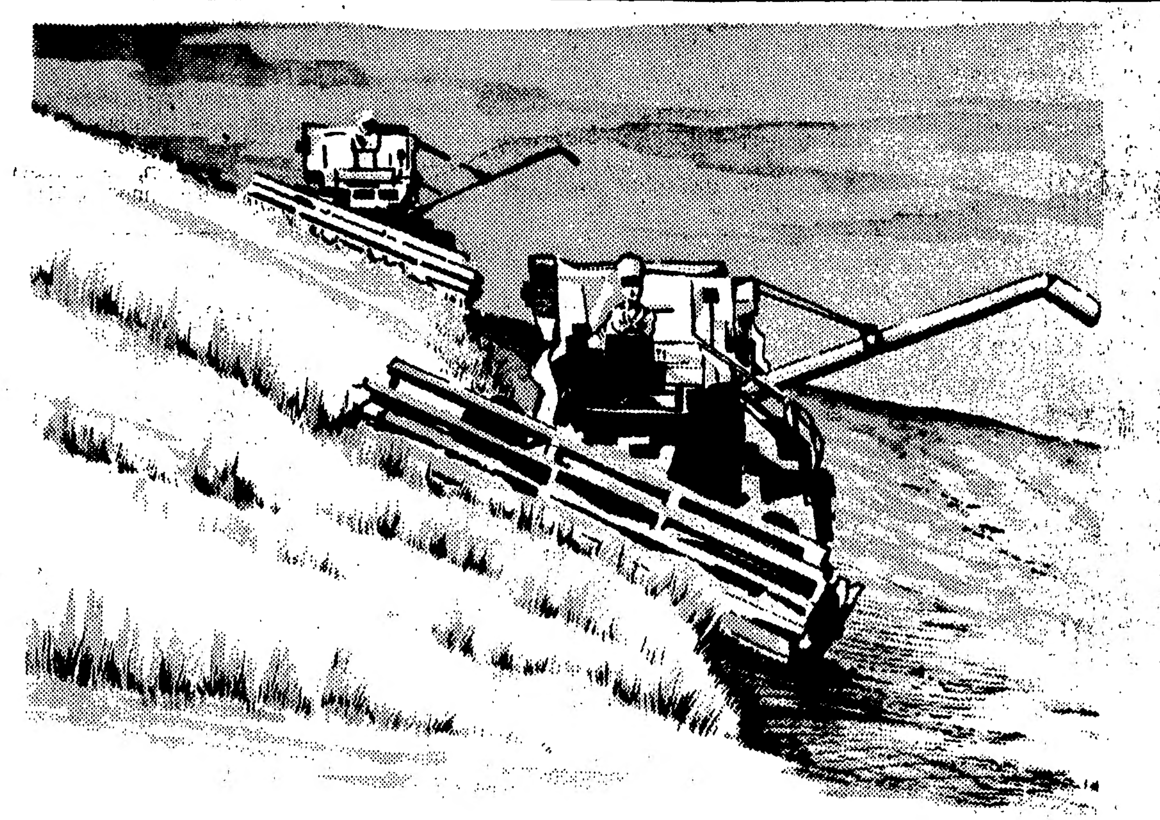
Voici les noms de quelques personnes qui sont venues dans notre région récemment:

M. et Mme J. Ls. Dallaire et leur famille de St-Jean, Qué; M. et Mme Clément Bouchard et leur famille de Grande Prairie, Alta; M. et Mme Réginald Bouchard et leur fils Charles de High Level; Mme De Montigny d'Evain, Qué; et Mme Breault de Bearn, Qué, respectivement mère et tante de Mme Gaëtan Laferrière; R. F. Gonzague, o.m.i., de Fort Albany, Baie James, frère de M. G. Laferrière; M. Aimé Sirois d'Asbestos, Qué, frère de M. Oscar; Mlle Yvette Beland de San Francisco, Californie; Mme Achille Baril et ses enfants de Winnipeg, Man.; M. et Mme André Fortier et leur famille de Fort McMurray, Alta; Mme Aldéa Richer et son gendre; M. et Mme Laurier Maisonneuve de Vancouver, C.-B.; Sr Evangeline Forcier, M. J.O. Pilon, M. et Mme Léon Giroux, Mme Arthur Moisan d'Edmonton; Mme Robert Wiart (Pierrette Côté) de Lacombe; Mme Paul Fouquette et Mme Neilson de Vancouver, fille de Mme David Therriault. Pendant que Mme Donat Cloutier jouissait de la présence de sa soeur Mme Léonie Bélanger de Mont Laurier, la fille de celle-ci, Rollande, son fils Jean-Marc et son amie Mlle Louise Lajeunesse se sont rendus à Vancouver visiter Sylvianne Cloutier, garde-malade. M. et Mme Charles Léveillée ont ramené de Kelowna, C.-B., M. et Mme Maisonneuve qui y ont passé trois semaines. La famille Clément Therriault a actuellement la joie de recevoir de la visite de Montréal, Mme Diana Bouchard (née Therriault) ses quatre filles et Mme G. Flamand.



Le Gouverneur-général Roland Michener prononcera demain le Discours du Trône, à l'ouverture du nouveau Parlement.





**Le Père Eugène Lauzon, s.j., missionnaire en Chine continentale durant 14 ans et aux Philippines durant 15 ans, vous dit un mot sur l'oeuvre gigantesque des missionnaires aux prises avec le communisme athée.** Vous pouvez supproter ses vaillants efforts ou rencontrer le Père Lauzon - qui repartira à la fin d'octobre - au Scolasticat des Soeurs de Ste-Croix, 9316 - 82e avenue, à Edmonton.

# Aux prises avec le Diable rouge

## Un bilan, un espoir de ceux qui luttent encore

par le R.P. Eugène Lauzon, s.j.

Depuis que la Chine continentale est complètement fermée à l'évangélisation chrétienne (1952) les efforts missionnaires ont redoublé dans les pays limitrophes où habitent de nombreux Chinois. Ces Chinois de la diaspora comptent environ 18 millions répartis comme suit: Vietnam, 2 millions; Thaïlande, 4 millions; Birmanie, 440,000; Cambodge, 1,800,000; Indonésie, 3 millions; Singapore, 1,900,000; Malaisie, 3,300,000; Philippines, 360,000. On compte aussi un demi million de Chinois en Amérique, 90,000 en Océanie, 70,000 en Afrique et 55,000 en Europe. Evidemment nous excluons de ces statistiques de la diaspora les 15 millions de Chinois vivant à Formose, Hong Kong et Macau.

Ces émigrants de la diaspora sont installés dans leur pays d'adoption depuis des années, des siècles. Dans bien des cas ils ont précédé l'arrivée des Européens. Dès le 15ème siècle les Chinois spécialement du sud, quittaient le continent pour faire du commerce dans les mers du sud. Il ne faut donc pas croire que ces 18 millions sont tous des réfugiés sortis de Chine communiste. Il y a quelques millions de réfugiés (à Hong Kong surtout) le reste ce sont des Chinois établis depuis des générations.

Les Chinois de la diaspora où qu'ils soient, à New York ou à Manille ont en général la même mentalité, les mêmes habitudes. Ils restent chinois à la vie, à la mort et jusqu'à l'arrivée des Communistes en Chine continentale, beaucoup rêvaient de retourner au pays ou au moins d'y être enterrés un jour. On a comparé les Chinois de la diaspora aux Juifs de la dispersion. Il y a sans doute du vrai dans cette comparaison. Les deux peuples (un géant et un nain) se croient "uniques". Il y a au monde "eux" et le reste, les Gentils, les Barbares qui n'arriveront à se civiliser qu'en suivant leurs coutumes... Le langage chinois est plein de figures divisant le monde en deux: la Chine d'un côté, le reste du monde de l'autre. Cela vous fait peut-être sourire mais c'est un fait. Cette fière mentalité provient naturellement de l'isolement de la Chine et de sa grandeur.

Il faut dire que les jeunes générations sont plus ouvertes au monde et s'adaptent souvent très intelligemment à leur patrie d'adoption.

En général les Chinois sont sérieux en tout. Ils ont le sens de la famille. Ce sont d'excellents commerçants généralement honnêtes... pas nécessairement par moralité mais parce que c'est intelligent d'être honnête, cela paie à la longue... Appartenant à une grande race, ils ont le défaut de le savoir. Leur souriant complexe de supériorité se justifie souvent dans les faits et s'ils sont conscients de leur valeur, ils sont aussi excessivement gentils et même apparemment très humbles. L'ensemble de ces qualités et défauts suscite beaucoup de jalousie parmi les autres peuples au milieu desquels ils vivent. Mais le Chinois tient une telle place dans l'économie nationale de sa patrie d'adoption que les gouvernements lui accorde volontiers droit de cité sans lui tenir rigueur de la concurrence qu'il établit sur le marché intérieur.

Sur le plan plus restreint de la politique actuelle, les Chinois de la diaspora se tiennent à l'écart autant que possible de toute idéologie se concentrant sur leurs affaires. Ils connaissent tous UNE Chine dont ils sont fiers et qui se divise actuellement en trois territoires: la Chine continentale (ils évitent de dire "communiste") la Chine insulaire (Formose-Taiwan) et la Chine d'outre-mer. Ils apprécient les progrès techniques de la grande Chine mais ne souscrivent pas pour autant à l'idéologie du pouvoir de Pékin (sauf certains milieux étudiants. Un bien petit nombre serait prêt à se faire tuer pour Formose. Dans leur sagesse millénaire ils se disent à juste titre: "Les régimes passent, la Chine demeurent".

Problèmes des Chinois de la diaspora.

Parmi les problèmes auxquels ont à faire face les Chinois d'outre-mer, il n'en est pas de plus complexe et de plus crucial pour eux que celui de la survivance de leur culture (problème angoissant surtout pour les vieux qui voient les jeunes se "moderniser" "s'américaniser"). Car si les Chinois s'accrochent naturellement à l'ancestral patrimoine culturel sans lequel il n'y a plus de Chinois, ils savent fort bien que c'est par les écoles et les "corporations" qu'ils peuvent maintenir cette culture. Ils s'attachent à leur langue comme nos professeurs autrefois s'attachaient au latin ou au grec sans lesquels (selon eux) il n'y avait pas de culture chrétienne... et humaine. Il s'agit donc pour les Chinois de maintenir leur culture et d'absorber en même temps la culture du pays qu'on a choisi comme sa patrie. Il faut devenir philippin par exemple tout en restant chinois. On conçoit le tour de force que cela représente... de devenir par exemple allemand tout en restant français. Comment résoudre ce problème des minorités. Voici ce que dit à ce sujet, Mgr Carlo van Melckebeke Visiteur apostolique de tous les Chinois d'outre-mer. "Intégration, oui; assimilation, non.

Intégration c'est-à-dire compréhension, loyauté, coopération sur le plan civique, économique, religieux, linguistique et social. Ceci est bien dans la ligne des enseignements de Pie XII donnés aux prêtres chargés de l'apostolat parmi les émigrés et les directives de "Mater et Magistra". Particulièrement sur le plan religieux l'intégration combattra le danger, plutôt théorique que pratique d'un repliement de la communauté catholique chinoise sur elle-même. L'intégration respecte la dignité de l'individu et sauvegarde sa culture qu'elle soit chinoise, latine ou indienne.

L'assimilation par contrainte est une atteinte aux droits sacrés de l'individu. Volontaire elle sera très souvent illusoire. Car autre chose est d'adopter une langue, une manière de vivre, autre chose d'assimiler jusqu'au fond de l'esprit et de la conscience une nouvelle culture. Presque toujours le résultat de l'expérience sera décevant, superficiel et négatif.

L'intégration est un progrès indispensable et la condition de survie pour les communautés chinoises de la diaspora. L'assimilation sera souvent un recul culturel et la perte de très hautes valeurs morales. Sur le plan religieux en plus d'un pays les communautés catholiques chinoises sont un apport important pour l'église, tant par leur activité apostolique que par leur appui financier."

Il faut le reconnaître: la vie était plus facile pour les Chinois au temps des empires coloniaux que maintenant. Le commerce était libre dans les colonies anglaises ou françaises. Avec la proclamation de l'indépendance la plupart des pays "nouveaux" voient plutôt d'un mauvais oeil l'influence des Chinois.

Les écoles et les "corporations" (ou associations) maintiennent donc la culture chinoise. C'est sur ce terrain que la lutte est âpre entre les Chinois et leur patrie d'adoption. Aucun pays n'aime voir une minorité puissante susceptible de devenir l'alliée des Communistes. Le cas de l'Indonésie a été révélateur et terrible. Après le coup des Communistes toutes les écoles chinoises en Indonésie furent nationalisées, autant dire supprimées. En Thaïlande il est défendu d'enseigner le chinois dans les basses classes. Aux Philippines, les Chinois jouissent encore d'une pleine liberté. Ils ont une quarantaine de collèges où on enseigne en chinois le matin et en anglais le soir. Dans les pays où les écoles chinoises ont été supprimées par le gouvernement, il reste encore les "corporations" (ou associations) dernier rempart de la culture chinoise à l'étranger. Prenons la ville de Cholon. Administrativement elle fait partie de Saigon. Ethnologiquement c'est une ville purement chinoise. Partout dans les rues pancartes en chinois. Le cantonnais, dialecte du Kwantung (province d'origine de la plupart des Chinois de Cholon) y est le langage courant. Les vieilles coutumes chinoises sont maintenues dans les événements importants de la vie (mariage, funérailles, culte des ancêtre, fêtes saisonnières.) Une dizaine de journaux chinois fournissent des nouvelles aux Chinois. Les cinés montrent des films chinois. Depuis la loi sur la "nationalité vietnamienne obligatoire" promulguée par le président Diem, les Chinois sont "intégrés" (sur le papier) à la vie civique du Vietnam. Mais ceci n'empêche nullement les entreprises chinoises de Cholon de continuer et même de progresser à la vieille façon grâce aux activités des corporations qui réunissent les ressortissants d'une même province ou d'un même clan. Bien qu'annulées par la loi de la nationalisation ces corporations caractéristiques de la vie commerciale et sociale de la vieille Chine, continuent à prêter un secours vital aux écoles, pagodes, hopitaux chinois. Pratiquement c'est un gouvernement dans le gouvernement. Tous les membres de ces associations continuent à payer la cotisation mensuelle. Ces associations qui ont toujours un certain caractère secret comme la Franc-maçonnerie exercent parfois une véritable dictature sur le commerce du pays. Elles échappent aux lois et partant créent une atmosphère de suspicion dans le pays d'adoption. Un exemple concret de cette dictature sur les prix du riz. Dans une certaine ville l'école chinoise avait besoin d'argent. La chambre de commerce chinoise décide purement et simplement (sans prévenir le gouvernement local) de prélever dix centimes sur chaque sac de riz vendu. Tout s'est fait sans la moindre remou personne ne sachant rien sinon les marchands chinois qui contrôlent le riz.

L'école est donc le problème numéro un de la diaspora et celui qui soulève le plus de difficultés auprès des autorités locales. Les Chinois d'outre-mer ont organisé et maintenu un ensemble de plus de 1,000 écoles primaires et secondaires ou l'enseignement donné en chinois tend à inculquer la culture ancestrale et la morale traditionnelle. Les gouvernements supportent d'une humeur fort inégale l'existence d'écoles chinoises sur leur sol non seulement parce qu'elles sont étrangères mais surtout parce qu'ils accusent ces institutions d'être orientées vers Pékin, c'est-à-dire la subversion. L'accusation n'est pas gratuite.

Présentement ces écoles chinoises groupent un million d'enfants. Sur ce nombre nos écoles catholiques en comptent 55,000 seulement. Il faut savoir pour apprécier les efforts faits qu'il y a 10 ans ces écoles catholiques n'avaient que 12,000 élèves. Il ne faut pas oublier non plus, pour avoir une image exacte de l'influence de l'Eglise en milieu chinois que le nombre d'élèves chinois qui fréquentent les écoles catholiques de langue nationale, anglaise, ou française, s'élève à plus d'un demi-million.

Voici donc le terrain sur lequel travaillent, surtout ces 15 dernières années, les missionnaires expulsés par les communistes. Ces 550 prêtres chinois et européens ont accompli un travail immense depuis 15 ans. Chaque année le total des catholiques s'accroit dans d'appréciables proportions. La vie catholique est intense et les vocations garantissent l'avenir.

Un prêtre chinois expulsé du continent et travaillant parmi ses compatriotes à l'étranger écrivait récemment: "au moment où l'Eglise de Chine perd du terrain sur le champ national, la Providence divine lui fait cultiver un autre jardin dans la diaspora. Elle se glorifie donc du grand nombre de conversions dans la diaspora et du sang de ses martyrs derrière le rideau de bambou..."

Sur les 18 millions de Chinois de la diaspora on compte actuellement 600,000 catholiques et 230,000 protestants (les Protestants, eux aussi travaillent parmi ces Chinois mais de l'aveu de tous les pasteurs, par manque de coopération leurs résultats ne sont pas comparables à ceux des catholiques.) Voici plus en détail les statistiques des catholiques dans les principaux pays à population chinoise. Au Vietnam sur les 2 millions de chinois on compte 10,000 catholiques; en Thaïlande sur 4 millions, 40,000 catholiques; en Birmanie sur 470,000 chinois 3,000 catholiques; au Cambogde sur 1,800,000, 2,000 catholiques seulement; en Indonésie sur 3 millions de Chinois, 125,000 catholiques; à Singapore sur 1,900,000, 65,000 catholiques; en Malaisie sur 3,300,000 chinois, 85,000 catholiques; aux Philippines sur 360,000 Chinois, 80,000 catholiques.

Il est intéressant de comparer ces statistiques avec celles de Formose (Taiwan) et de Hong Kong et d'avoir une vue générale de tous les catholiques chinois résidant en dehors de la Chine continentale (communiste).

Formose compte 7 diocèses (Taipei, Hsinchu, Taichung, Chiayi, Tainan, Kaoshiung, Hualien). En 1957, l'île comptait une population chrétienne de 114,000 catholiques, en 1966, 294,000 catholiques sur une population de 12 millions d'habitants. Il y a à Formose 762 prêtres (300 séculiers et 462 réguliers) et 929 religieuses. La moyenne des conversions est actuellement de 10,000 par an.

Hong Kong qui avait une population de 3,000 habitants en 1841 en compte 3 millions actuellement. Les chrétiens sont dans les 220,000 servis par 400 prêtre 600 religieuses. Les écoles c tholiques doivent avoir dans l 150,000 élèves dont 80,000 sont d non-catholiques.

Mais revenons à nos Chinois la diaspora. Notons la moyen favorable de vocations: 3 sur 1,0 et une remarquable fréquence baptême d'adultes (15 à 20,00 par an) une pratique religieuse q atteint dans la plupart des pa 80% permet d'envisager avec co fiance l'avenir de la chrétien chinoise d'outre-mer.

En vue d'assurer la continui té de cet apostolat et de le port plus tard en Chine continenta plusieurs séminaires ont été or ganisés par Mgr Carlo. A Saigo notamment avec 32 séminariste à Malang (Indonésie). La diaspo ra a donné comme vocations jus qu'à présent: 133 prêtres, 280 sé minaristes, 83 frères et 1,17 religieuses.

Pendant que les journaux com munistes de la Chine continenta et la presse mondiale font tant bruit sur les "exploits" des Ga des Rouges et autres organisation communistes, n'oublions pas travail obscur qui se poursuit a portes (O ironie...) du Céleste Em pire. Prions pour les missionna res et aidons-les. Ne les laisse pas seul au combat.

### Géographie

Voyons, tu as le nord deva toi, l'est à droite, l'ouest à gau che, et derrière toi qu'est-ce qu tu as?

Une pièce à mon pantalon, mo Père... Je l'avais bien dit à ma man qu'on la verrait!

# Les montres ont une histoire...

La fuite du Temps... préoccupation majeure de l'humanité depuis ses origines, qui décida de mesurer ce temps en observant les mouvements du soleil. Depuis le cadran solaire, en passant par les sphères d'Archimède, les systèmes à eau puis à poids, l'horlogerie fit de lents progrès jusqu'au début du 15e siècle. C'était alors un immense orgueil pour une ville que de posséder UNE horloge.

Le ressort plat fit son apparition à Florence, Italie, vers 1415, et les documents anciens règlent que la montre naquit en Italie entre ce moment et 1440. Malheureusement, les Italiens ne sont pas conservateurs, il ne reste à peu près aucune de ces premières montres. En forme de tambourin, pesant au moins une demi-livre, on les portait dans la bourse de ceinture ou suspendue au cou par une chaîne.

Dès le 16e siècle, l'art de la montre commença aussi à évoluer parallèlement à celui de l'horloge en France, en Allemagne, en Hollande, en Angleterre. Vers le milieu du 17e siècle, l'addition d'un balancier (inventé par Galilée et perfectionné par Christiaan Huygens) aux horloges et aux montres activées par des poids, donna son essor définitif à la montre. L'Italie continua de se consacrer presque exclusivement aux horloges, mais dans les pays voisins, une fois le mécanisme mis au point de façon assez satisfaisante, la fabrication des montres se répandit rapidement. Les bourgeois en moyens avaient maintenant la possibilité de se commander une montre, luxe précédemment réservé aux rois et aux papes pouvant s'offrir un horloger privé. L'engouement devint peu à peu général. Chacun voulait posséder une montre.

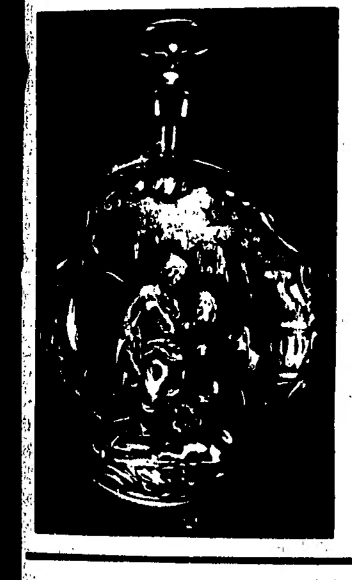
Ensuite, tout au long des siècles, l'invention fut sans cesse perfectionnée, et le boitier devint l'objet d'une grande attention. Les artistes recherchaient les métaux rares et précieux, qu'ils doraient à la flamme et ciselaient à coeur joie de scènes diverses. Au 14e siècle, Boulle, en France, créait des modèles d'une splendeur rarement égalée, en cristal de roche et en métaux précieux avec appliqués d'écaille. La montre devint pendentif pour les femmes, et montre de poitrine, puis de gousset, pour les hommes. L'une et l'autre était portée le cadran face à soi, pour que l'interlocuteur puisse bien admirer la richesse du dos du boitier, et elles étaient retenues par des chaînes Châtelaine qui se prêtaient elles aussi à une riche décoration. La montre elle-même était enfermée dans un et dans parfois plusieurs boitiers de protection, et la coutume se répandit de la remonter en public, afin qu'on ne manque pas de remarquer l'intérieur, tout aussi généreusement orné que l'extérieur. Sur l'émail, les artistes peignaient des personnages mythologiques, puis des scènes d'amour pastoral et des paysages champêtres. Les prélats lisaient leur heure sur des montres en forme de croix. Les allemands, à l'âme mélancolique, créaient des montres en forme de tête de mort. Les voyageurs emmenaient des montres "de berline", dont les matériaux étaient choisis très solides pour résister aux cahots de la route. Elles pesaient jusqu'à 2 livres et le cadran atteignait un diamètre de 4 à 6 pouces.

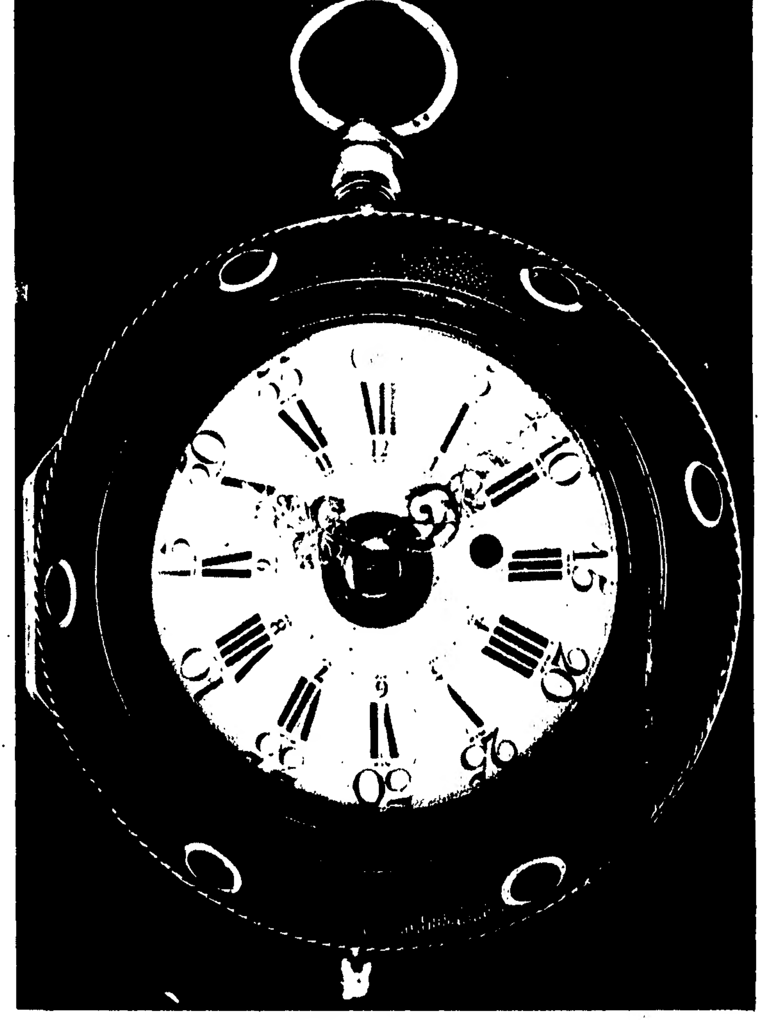
Dans l'orage de la révolution française, les montres se firent austères et modestes. Comme tous les autres arts, elles subsisaient à travers les époques, les hauts et les bas de la politique et de l'économie des pays. Ainsi, l'industrie, de la montre commença à s'installer en Suisse grâce à l'émigration de France, pour raisons religieuses, de la famille Huaud, dont la signature est passées à l'histoire comme une des plus célèbres. Le premier essai de fabrication en série fut fait à Neuchatel par A.L. Bréguet, dès 1418.

Après la restauration de la monarchie en France, et le retour de l'ordre et de la prospérité en Europe, la montre devint de plus en plus petite, de plus en plus féminine. La montre bijouterie était née. Perles, diamants, rubis, émeraudes et autres pierres, précieuses et semi-précieuses, firent partie de l'ornementation. Les formes étaient d'une grande variété; lyres, mandoline, harpes, cornemuses, roses, tulipes, tournesols, colombes, coccinelles, scarabées... La montre venait souvent décorer un autre objet: tabatières, boîtes à musique, télescopes, lorgnettes. Elles devinrent aussi médaillons, suspendus en sautoir d'une chaîne sans cesse affinée. De splendides exemples de cette époque, ainsi qu'une montre de voyage et des montres des siècles précédents, figurent dans La Collection Antique Oméga.

Etre horloger, avant le 20e siècle, était un art difficile, qui demandait de solides connaissances de mathématiques et de physique des métaux, en plus d'un incroyable dextérité, pour fabriquer à la main, pièce par pièce, tous les rouages du mécanisme. L'horloger se devait aussi d'être versé en astronomie pour ajouter un calendrier lunaire ou solaire si le client le lui demandait. L'horlogerie atteignit son point mort du côté invention vers la fin du 19e siècle. L'industrialisation commença alors, pour arriver au stade que l'on connaît aujourd'hui, en marche vers la fabrication des montres électroniques.

Jusqu'au jour où, qui sait, les connaissances humaines ne cessant de transformer le monde, l'heure solaire sera tellement dépassée que le cycle recommencera, pour apprendre à mesurer l'heure cosmique.





**Montre de berline en argent ciselé, propriété d'un maréchal de Napoléon 1er au début du 19e siècle. Les trous autour du cadran permettent au son de la sonnerie de s'échapper du boîtier et de se faire entendre. Cette pièce, évaluée à 1500 dollars, figure dans La Collection Antique Oméga.**

## Le tourisme en baisse

OTTAWA - Le Canada a perdu de ses attraits pour le touriste américain, maitenant que l'Expo 67 est terminée.

C'est ce qui ressort clairement d'un rapport du Bureau fédéral de la statistique notant que, le mois dernier, 1,883,133 véhicules étrangers sont entrés au Canada, à l'exclusion des camions commerciaux. La baisse est de 12.3 pour cent par rapport à juillet 1967, année où le total de véhicules pour cette période s'élevait à 2,146,839.

La diminution la plus sensible du tourisme a été enregistrée au Québec où elle était de 46.6 pour cent. Deux cent douze mille, cent vingt-et-un véhicules étrangers sont entrés au Québec le mois dernier, comparativement à 397,478 en juillet 1967 et 140,724 en juillet 1966. Au Manitoba, où les Jeux panaméricains se sont déroulés l'an dernier, la baisse a été de 20.3 pour cent. Elle a été de 7.9 pour cent en Ontario.



**Né à l'état sauvage - Il ne reste plus beaucoup de troupeaux de chevaux sauvages au Canada, et encore moins aux Etats-Unis. L'un des derniers est probablement celui de 200 Mustangs, descendants de chevaux apportés par les Conquitadores espagnols il y a quatre siècles, qui vivent au Montana. Pourtant, selon des statistiques américainses, il devait y en avoir plus de trois millions vers 1870!**

## Moins l'homme pense

# Plus il trouve le temps court

Un psychologue américain, le Dr Jack A. Vernon, à titre d'expérience, a enfermé des étudiants de Princeton, New Jersey, dans une chambre totalement obscure. Elle contenait en tout et pour tout un lit, un réfrigérateur abondamment garni de nourriture, un appareil à purifier l'air et des toilettes. Chaque sujet restait dans cette prison pendant quatre jours. But de l'expérience: étudier les réactions à l'isolement dans une obscurité complète et les modifications de la personnalité provoquées par cette situation.

Après trois ans d'expérience répétés, le Dr Vernon vient d'en publier les résultats:

-Plusieurs étudiants, qui avaient mangé des sandwiches au saucisson pendant leur séjour dans la chambre noire, ont cru avoir mangé des sandwiches au poulet.

-Des fumeurs invétérés ont supporté sans difficulté leur abstinence forcée de quatre jours. Mais une fois revenus à une existence normale, ils ont tous recommencé à fumer.

-Beaucoup d'étudiants, qui pensaient profiter de ces loisirs pour réfléchir à des problèmes universitaires complexes, ont avoué qu'au bout de quarante-huit heures, leur pensée était devenue imprécise, s'était "évaporée".

-Un sujet, se sentant soudain incapable de multiplier 12 par 14, en a conçu de tels sentiments d'insécurité et d'inquiétude qu'il a préféré abandonner l'expérience.

-Bien que s'étant mortellement ennuyés, les jeunes gens (qui n'avaient pas été prévenus de la durée de leur emprisonnement) ont tous sous-estimé le temps qu'ils avaient passé dans la pièce. Ce sont ceux qui n'avaient pensé à rien qui ont trouvé le temps le plus court.

-Durant les quelques heures qui ont suivi l'expérience, les sujets ont montré une sensibilité à la douleur bien plus vive qu'à l'ordinaire.

-Vingt-quatre heures après leur libération, les étudiants avaient pratiquement oublié l'expérience: "C'est comme si, pour eux, ces quatres jours n'avaient jamais existé, explique le Dr Vernon. Ils ont eu l'impression que, puisqu'ils n'avaient rien fait, il n'y avait rien à se rappeler."

Ses conclusions: l'expérience prouve que les hommes sont capables de supporter de longues périodes d'isolement (particulièrement lorsqu'ils font l'effort de concentrer leur esprit sur une tâche, même minime). Ces résultats intéressent, entre autres, la médecine spatiale, permettant de présager de la résistance nerveuse d'un homme isolé dans un engin interplanétaire ou sur une autre planète..

(Extrait de "Newsweek")

## Les lacs salés

Toute l'eau qui existe dans le monde est animée d'un mouvement cyclique continuel de va-et-vient; le soleil la fait évaporer de la surface de la mer, puis elle se condense et retombe sous forme de pluie.

Cette eau de pluie sera enfin ramenée à la mer, par le fleuve. Pourtant une partie de cette eau est détournée de son cours, et provisoirement retenue dans des lacs. Ceux-ci sont non seulement alimentés mais aussi asséchés par les fleuves.

Si le système d'arrivée et d'évacuation de l'eau fonctionne bien, l'eau du lac est pure comme celle d'une rivière; c'est un lac d'eau douce. Si, au contraire, le lac ne comporte pas de voie d'évacuation, l'eau devient salée. La mer Caspienne, en Asie Mineure, est le plus grand lac salé du monde. Au Moyen-Orient, la mer Morte est aussi un lac salé, de même que le grand lac d'Utah, aux Etats-Unis.

Le plus grand lac d'eau douce est le lac Supérieur, à la limite des Etats-Unis et du Canada. Ensuite, c'est le lac Victoria, en Afrique.

(Extrait de l'Encyclopédie des Jeunes)

ANDRE ROY, le brillant (sic) et sympathique animateur de "Salut les Copains" vous convie à son émission tous les jours de la semaine, de 6h. 45 p.m. à 8h., sur les ondes de CHFA. Outre l'animateur, l'on a aussi l'occasion d'entendre son fidèle compagnon, Frazer Latulippe, récent diplômé de l'Institut de recherches en communications radiophoniques terrestres, planétaires et interstellaires qui est, de plus, un logographe de grande réputation locale. Il paraît même (tiens, tiens, tiens...) que l'on entend aussi occasionnellement la voix bourrue du rédacteur de notre journal.

# PALMARÈS de "SALUT LES COPAINS"

| | | |
|---|---|---|
| 1 - | QUAND ON REVIENT | Mireille Mathieu |
| 2 - | MON PETIT SOLDAT | France Gall |
| 3 - | LAISSE-MOI | Bruce |
| 4 - | VIENS CHANGER MA VIE | Renée Martel |
| 5 - | SIFFLER SUR LA COLLINE | Jos Dassin |
| 6 - | JEZABEL | Charles Aznavour |
| 7 - | DIS-LUI QUE J'EN REVE | Johnny Hallyday |
| 8 - | TOUS LES GARCONS ET LES FILLES | Françoise Hardy |
| 9 - | BAM BAM BAM | Claire Lepage |
| 10 - | AVANT DE ME DIRE ADIEU | Les Classels |

## SIFFLER SUR LA COLLINE

Interprète: Joe Dassin

I

Je l'ai vue près d'un laurier
Elle gardait ses blanches brebis
Quand j'ai demandé d'où venait
Sa peau fraîche elle m'a dit
C'est d'rouler dans la rosée
Qui rend les bergères si jolies
Mais quand j'ai dit qu'avec elle
Je voudrais y rouler aussi
Elle m'a dit...

REFRAIN
Elle m'a dit d'aller siffler là-haut sur la colline
De l'attendre avec un petit bouquet d'églantines
J'ai cueilli des fleurs et j'ai sifflé tant que j'ai pu
J'ai attendu, attendu, elle n'est jamais venue
Z'ai, z'aie, z'aie, z'aie

II

A la foire du village un jour je lui ai soupiré
Que je voudrais être une pomme suspendue à un pommier
Et qu'à chque fois qu'elle passe elle vienne me mordre dedans
Mais elle est passée et tout en me montrant ses jolies dents
Elle m'a dit...

## COMMENT TE DIRE

Int.: Robert Demontigny

Refrain:
Mais comment te dire,
mais comment t'apprendre
L'amour sans amour n'est plus rien
Laisses-toi conduire et cherche à comprendre
Et reviens me tendre la main

Quand s'en va le dernier soleil d'automne
Il vient chauffer encore les feuilles mortes
Sur les derniers colchiques il s'abandonne
Avant que les froids d'octobre ne l'emportent
Toi si tu veux comprendre la tendresse
Donnes-toi comme lui, donnes-toi.

Va regarder comment la terre arrive
S'ouvre pour embrasser les grandes pluies d'été
Et quand tu l'auras vue tu seras riche
Alors tu reviendras me chercher.

## J'écrirai cette lettre

Interprète: Alain Thiéry

Refrain:
Du papier blanc, là devant moi
Mon porte-plume au bout des doigts,
Ma main tremblante s'arrête là.

Te dire je t'aime, je ne peux pas,
Si le vent me disait tous les mots d'un été
Moi, j'écrirais une lettre
Pour toi chaque jour,
Toi tu lirais cette lettre
Comme un roman d'amour.

On peut écrire ce que l'on veut
Mieux vaut le dire avec ses yeux,
Comment décrire toutes ces heures
Et que sans toi, pleure mon coeur.

Si le vent me disait de la vie le secret,
Moi j'écrirais une lettre
Pour toi chaque jour,
Toi tu lirais cette lettre
Comme un roman d'amour.

# Marie Laforêt

Marie Laforêt, c'est d'abord un regard. L'un des plus beaux du cinéma français. Et un visage changeant comme le temps.

Sa carrière ressemble à son visage: surprenante, presque irréelle.

Or donc, un jour, Maïté Doumenach, une frêle adolescente brune, au type romantique, accompagne sa soeur, apprentie comédienne, à un concours théâtral organisé par Raymond Rouleau.

Pourquoi? Parce que Maïté Doumenach éprouve une secrète adoration pour le grand metteur en scène et comédien.

Coup de théâtre, c'est le cas de le dire: c'est elle qui est remarquée au détriment de sa soeur.. La voici finaliste du concours. Puis première: Marie Laforêt est née.

René Clément lui offre d'être la seule vedette féminine de son film "Plein Soleil", aux côtés de Maurice Ronet et Alain Delon.

Elle tournera ensuite, en 1961 "Saint Tropez Blues" de Marcel Moussy; "La filles aux yeux d'or" de J.G. Albicoco; "Les amours célèbres", de Michel Boisrond. En 1962, elle tourne "Le viathan" de Léonard Keigel. En 1963, "A cause d'une femme" de Michel Deville; "Le rat d'Amérique" de J. G. Albicocco. En 1964, "La chasse à l'homme" de Edouard Molinaro; "Cent briques et des tuiles" de Pierre Grimblat; "Des filles pour l'armée" de Valério Zurlini. En 1965 "Marie Chantal contre Dr Kah" de Claude Chabrol. En 1966, "Jack of diamond" de M. Daugherty. En 1967 "Le 13e caprice" de Roger Bouissinot. En 1965, à la télévision, "La redevance du fantôme" de Robert Enrico.

Dans son Périgord natal, celle qui allait devenir Marie Laforêt, coulait de beaux jours heureux dans la maison paternelle. Elle jouait de la guitare pour son plaisir et chantait de vieilles ballades.

"Si je jouais de la guitare", confie-t-elle en souriant, "c'est par paresse"; les méthodes de piano m'effrayaient par leurs difficultés. J'ai appris la guitare à dix-sept ans, puis je me suis arrêtée de jouer jusqu'au film "Saint Tropex Blues". Là, nouvelle interruption, je m'y suis remise pour l'enregistrement de mon disque.

A dix-sept ans, elle était brillament reçue à son bac. Une grande carrière universitaire l'attendait.

- "Ca ne m'intéressait pas", me précise-t-elle, "je préférais chanter, c'était surtout cela que je voulais".

"Les vendanges de l'amour", "Blowin'in the Wind", "Viens sur la montagne", "La tendresse", "Katy cruelle", "La bague au doigt", "A demain my Darling", "Manchester et Liverpool", "Mon amour, mon ami", sont connues dans le monde entier et traduites en allemand, italien, anglais, espagnol, portugais et même japonais.

Vedette consacrée de la chanson, Marie Laforêt a une passion que le cinéma satisfait d'ailleurs fort bien: elle adore voyager. Lorsqu'elle ne tourne pas, par contre, elle préfère rester chez elle a écouter des disques (souvent le même; quinze fois de suite, jusqu'à ce qu'elle le sache par coeur. Elle a horreur de ce qu'on appelle la "vie d'artiste" et ne fréquente pas les cafés de Saint-Germain des Prés. Dans l'univers un peu anticonformiste du cinéma et de la chanson, Marie Laforêt a su rester elle-même. Sans concession.

# Les hommes des cavernes

Il est normal que les hommes primitifs aient vécu dans des cavernes: ils n'avaient ni les outils, ni l'ingéniosité qu'il aurait fallu pour construire des habitations. Ces cavernes constituaient un abri tout prêt, contre le froid, la neige, la pluie et les bêtes féroces.

Le chiffre le plus approximatif concernant l'apparition de l'homme sur la terre était de l'ordre de 500,000 ans avant J.-C. Mais les indices récemment découverts dans des cavernes, permettent de ramener ce chiffre à 100,000 ans avant J.-C.

Il y a 100,000 ans, l'homme ne ressemblait guère à ce qu'il est aujourd'hui. Il était généralement petit et trapu, avait des jambes atrophiées et torses et de très longs bras. La presque totalité de son corps était recouverte de poils. Ses seuls outils étaient des haches et des couteaux en silex, et il apprenait à peine à domestiquer le feu pour se chauffer. Il commençait aussi à apprendre à parler.

Il y a quelques années, un groupe de savants américains découvrit, dans les montagnes d'Irak, une caravane où toute l'histoire du monde, jusqu'à nos jours, était inscrite. C'était la grotte de Shanidar.

Cette grotte est habitée aujourd'hui par une tribu de paysans kurdes, mais ce qui semble étrange c'est qu'elle ait servi de demeure à des hommes depuis près de 100,000 ans.

Heureusement pour les savants, les habitants de cette grotte étaient assez négligents. Au lieu de jeter leurs détritus, ils s'étaient contentés de les laisser se recouvrir de couches successives de poussière. De sorte qu'il n'y eut qu'à creuser pour découvrir une tranche de l'histoire du monde; de la même façon, les fossiles des roches sédimentaires nous offrirent une histoire de la terre, en images.

Il y avait, dans cette grotte, quatre couches de poussière et de débris. Chacune d'elles concerne une époque précise de l'histoire de l'humanité et des progrès humains.

Celle du dessus remonte jusqu'à 7,000 ans environ. On y trouva des poteries, des meules pour piler le grain, et des os d'animaux domestiques, preuve que l'homme apprenait à cultiver la terre et à s'occuper de ses troupeaux.

Au-dessous, une couche que l'on pense remonter à quelque 12,000 ans. Rien n'y indique que l'homme de cette époque connut la culture ou l'élevage.

La troisième couche de poussière remonte à 40,000 ans avant J.-C. Mais rien n'indique qu'au cours des 30,000 ans qui séparent cette couche de celle du dessus, l'homme ait fait de gros progrès dans sa manière de vivre.

La dernière couche de poussière de la caverne de Shanidar nous fait remonter directement aux origines de l'humanité, voici environ 100,000 ans.

C'est grâce à ces indices, à ces brides de preuves, que les savants peuvent reconstituer le tableau de la vie humaine, aux premiers jours de son existence.

(Extrait de l'Encyclopédie des Jeunes)

## Ce n'est pas grave

—Docteur, j'adore le café et je ne puis plus le boire.

—Pourquoi cela, madame?

—Chaque fois que j'en bois une tasse, je reçois un petit choc sur la joue droite. Ce n'est pas douloureux, mais c'est très énervant!

Le docteur appelle sa bonne et fait apporter une tasse de café à la patiente. La dame boit.

—Vous voyez, docteur, ça m'a encore fait la même chose!

—Je vois ce que c'est, Madame. A l'avenir, avant de boire, retirez la petite cuillère de la tasse!

## Flairetout...

La femme de charge dit que la sonnette a été. C'est impossible, car la sonnette ne fonctionne pas. Un des fils par où passe le courant s'est détaché...! (voir 1ère image).

## Les 8 erreurs...

La main de l'homme à la fenêtre.

Le couvercle de la boîte aux ordures.

La poche sur le pantalon du soldat à gauche.

Le tuyau de descente est plus court.

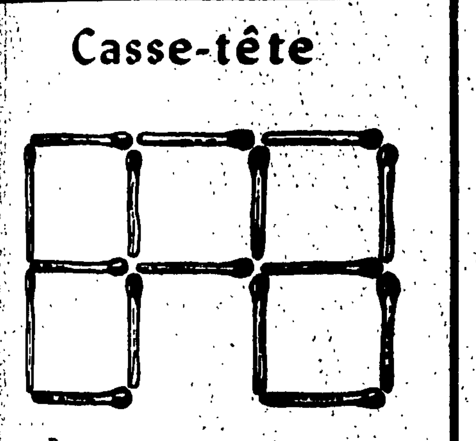
L'avion a changé de place.

La casquette du militaire à droite.

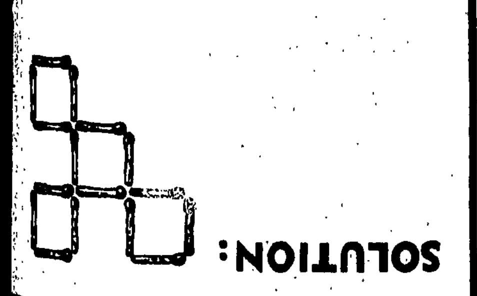
Le bâtiment est plus petit.

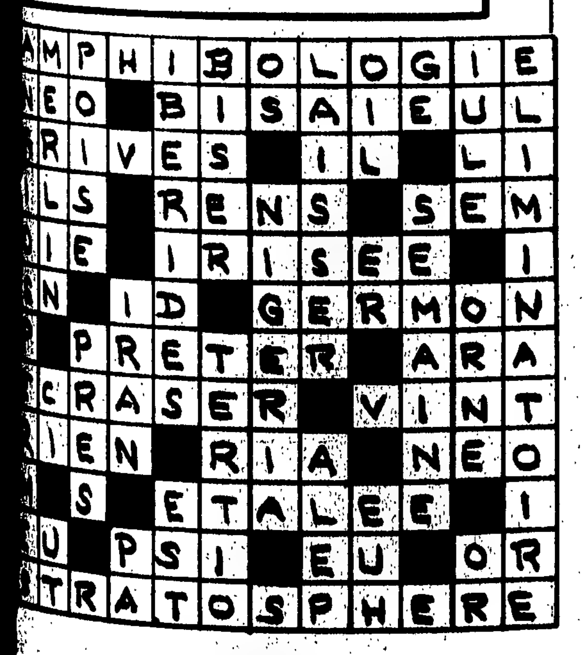
Le bord inférieur de la boîte aux ordures manque.

## Casse-tête



Pouvez-vous changer trois allumettes de place, de façon à ce qu'il n'y ait plus que quatre carrés?



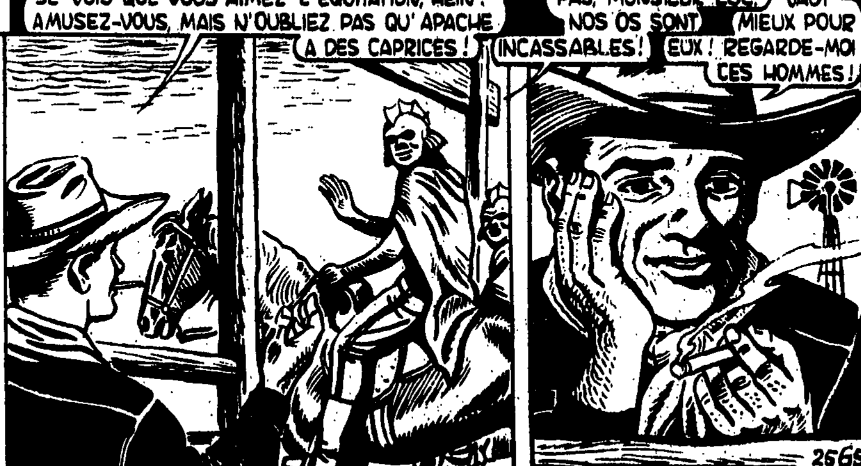




# PILOTE TEMPETE






























LES SANDWICHS AUSSI SONT SUR LE GRIL. . .

**Les sandwichs du pique-nique ont voulu profiter eux aussi de la faveur dont jouissent les aliments cuits au gril. L'arôme des viandes grillées sur les braises ne manque jamais d'exciter l'imagination et d'aiguiser les appétits.**

**Dissimulé dans une feuille d'aluminium, chaque sandwich-surprise se laisse dorer doucement sur le gril pendant que la joyeuse bande du pique-nique, pour tromper l'attente, s'ingénie à deviner le menu.**

* * *

**Le Pain aux fines herbes trahit vite son secret car son arôme est des plus révélateurs. Mais les PAINS*SANDWICHS "DOUBLE SURPRISE" sont bien différents, puisqu'ils cachent deux garnitures; l'une au jambon et au fromage et l'autre à la salade de crevettes.**

Pains sandwichs "double surprise"

2 pains croûtes (de 5 on) "Dorer et Servir"
4 tranches (de 3" x 3") de jambon cuit
4 tranches (de 3" x 3") de fromage, type gruyère
1 petit cornichon au fenouil
1 tasse (4-1/2 on) de crevettes cuites, hachées
1/4 tasse de céleri haché
1 oeuf dur, haché
2 c. à soupe de vinaigrette coupée d'un peu de crème

Couper une tranche sur le dessus des pains croûtés. Creuser deux puits dans la partie inférieure des pains, laissant une épaisseur d'un pouce de mie de pain entre les deux. Garniture à la viande:
mettre une tranche de fromage sur chaque tranche de jambon; couper le cornichon en quatre, sur la longueur, et placer sur le bord du fromage. Enrouler le tout autour du cornichon et déposer dans deux de ces rouleaux dans le premier puits de chaque pain. Garnir les deux autres puits avec la salade de crevettes faite des crevettes, du céleri, de l'oeuf dur et de la vinaigrette mélangés. Replacer les tranches de pain du dessus. Envelopper chaque pain séparément dans une feuille épaisse d'aluminium et mettre sur le gril, au-dessus des braises. Chauffer durant 30 à 40 minutes en les retournant souvent. Pour servir, couper chaque pain en deux, verticalement, sur la longueur.
Quantité: 4 pains-sandwichs.

Pain aux fines herbes
Portion: 3 tranches chacune
Quantité: 48 portions

4-1/2 tasses ou 2-1/4 livres de beurre mou, ou margarine
4-1/2 c. à thé de sel
2-1/4 c. à thé de paprika
2-1/4 c. à thé de sariette
4-1/2 c. à thé de thym
1/4 c. à thé de cayenne
12 pains de 5 onces chacun pains croûtés "Dorer et servir"

PROCEDE:
1. Amalgamer beurre, sel, paprika, sarriette, thym, cayenne dans un bol d'une contenance de deux pintes.
2. Couper chaque pain en diagonale, sur presque toute l'épaisseur, en 12 tranches égales.
3. Tartiner chaque tranche d'environ 1-1/2 cuillerée à thé de beurre aux fines herbes.
4. Embrocher chaque pain sur une brochette pointue passant par le centre des tranches.
5. Au moment de servir: chauffer les pains sur les braises ou au gril en les tournant souvent pour les dorer de tous côtés.

Spécialité d'un chef de Niagara Falls

# Le filet de boeuf mariné aux nouilles

Un rôti de filet de boeuf mariné, servi avec des nouilles aux oeufs additionnées de beurre, voilà un régal gastronomique facile à préparer que recommande M. Vincent Manella, chef de cuisine à l'hôtel Sheraton-Brock, à Niagara Falls. Il s'agit de l'une de ses recettes préférées et la liste d'ingrédients suffit pour trois personnes.

Pour préparer cette recette gastronomique, il faut commencer par prendre un récipient en acier inoxydable dans lequel on peut faire mariner 1-1/2 lb de filet de boeuf.

Ingrédient de la marinade
2 tasses d'eau
1 verre de sherry
1 oignon moyen haché
1 piment vert haché
6 champignons hachés
4 feuilles de laurier
1 c. à thé de sel
1/2 c. à thé de poivre noir.

Laisser mariner la viande pendant au moins 12 heures.

Au moment de continuer la préparation de cette recette, faire chauffer le four à 350 degrés et préparer les ingrédients supplémentaires suivants de façon à les avoir à portée de la main:

Ingrédients supplémentaires
2 c. à table d'huile à cuisson
1 c. à thé rase de moutarde en poudre
1 cube de bouillon de boeuf
2 c. à table de beurre
2 c. à table de farine
nouilles aux oeufs additionnées de beurre

Fin de la préparation

Dans une poêle à frire, mettre environ 2 c. à table d'huile à cuisson et la cuillerée à thé rase de moutarde en poudre. Frotter le filet de boeuf avec ce mélange, couvrir la casserole, mettre au four à 350 degrés et laisser au four pendant 30 minutes.

Ensuite, sortir le filet de boeuf du four et le laisser reposer pendant 10 minutes. Il faut le garder dans un endroit chaud jusqu'à ce que la sauce soit prête.

M. Manella dit qu'il est important que la sauce soit préparée avec la marinade; il faut alors la passer et la verser dans une casserole. Ajouter le cube de bouillon de boeuf Oxo et faire bou[illir] pendant 3 minutes, en rem[uant] constamment. Pendant que le [mé]lange bout, y incorporer un p[eu de] roux au beurre pour le lier. [Il] est facile de préparer le rou[x en] mélangeant 2 c. à table de be[urre] fondu et 2 c. à table de fa[rine.]

Trancher le filet de boe[uf de] façon que chaque morceau ai[t en]viron 1/2 pouce d'épaisseur. [Ser]vir avec la sauce gastronom[ique] spéciale et les nouilles au be[urre.]



Les plus jeunes n'y "verront que du feu"... et les plus vieux, ne s'en souviendront peut-être pas. Qu'est-ce que c'est donc? L'[une] des vieilles voitures à incendie de la ville de Montréal!



*Vient de paraître aux Éditions* 


**Collection "Classiques canadiens"**

# WILLIAM CHAPMAN

textes choisis et présentés

par **JEAN MÉNARD**

George William Alphred Chapman est né à Saint-François de Beauce, fils d'un père qui était originaire du comté de Warwick, en Angleterre, et anglican. Sa mère était Caroline Angers, fille du lieutenant-colonel François Angers.

Fortement influencé par les poètes romantiques Chapman a écrit des oeuvres inégales mais représentatives de son époque. Il a aimé la France tout autant que le Canada et "mieux que la plupart de ses contemporains, Chapman a compris que le Québec ne saurait progresser sans la présence et l'action de l'ancienne métropole".

Chapman a écrit **L'Epopée canadienne**, pendant de **La légende d'un peuple** de Fréchette. L'oeuvre qui devait comporter trois volumes fut divisée en neuf livres. "Dans les quatre premiers livres, Chapman groupe les poèmes par siècle: il part du seizième siècle et se rend jusqu'au dix-neuvième siècle."

Le poète avait du souffle, dit M. Ménard "un vent du large traverse ses plus belles pages. En poésie, le souffle ne suffit pas, mais le lyrisme est d'abord et avant tout inspiration. ..."Il faut lire les plus beaux poèmes de Chapman à haute voix, en se laissant emporter par le rythme et sans courir sus aux énormités et aux fautes de goût. Il a une fougue merveilleuse, il prend feu, à tout moment, pour la patrie, avec un élan dont la force diminue chez des cadets au métier plus sûr. Ce fils d'un humble commerçant, cet autodidacte qui n'avait fait qu'un petit cours commercial fut, malgré sa prolixité, un grand défricheur de la poésie canadienne".

**William Chapman**, textes choisis et présentés par Jean Ménard, collection "Classiques canadiens", est en vente dans toutes les librairies et à **Fides**, 245 est, boul. Dorchester, Montréal, Canada. **$0.75** net.

# [Bra]qués sur l'actualité de la mode, encore et toujours, les tricots



JE CROIS... AU PASSE, AU CUIR, AU TRICOT, A LA LIGNE CAR[DI]GAN, AUX PLIS, AUX POCHES PLAQUEES - une profession de foi [en] fibre acrylique "Orlon" (gris, vert avocat ou gingembre), signée [Fav]orite Knitwear de Montréal.



[S]AGE DEMOISELLE a mis sa collerette et s'en va promener... Ro[be] par Favorite Knitwear de Montréal, en fibre d'acrylique "Orlon" [dan]s des tons de gris, de vert, d'orange ou de rouge. Collerette et [man]chettes blanches. Le béret relevé est une création de Kates Mil[line]ry, Montréal.



LES VOYAGEUSES DU QUADRILLE... Deux ensembles robe et [mant]eau en tricots de fibre acrylique "Orlon" par Paris Star de [Mont]réal. A gauche, le manteau mince de ligne cardigan, largement [quad]rillé sur le biais en gris, jaune et blanc. La petite robe qui l'ac[com]pagne offre les mêmes carreaux, en inversant leurs couleurs. [A d]roite, sur une robe gris uni, un manteau droit en pied-de-coq gris, [cara]mel clair et blanc.

Pour ce qui est des styles et des allures, la mode vient, la mode va, mais les tricots, eux, sont toujours là, et plus ça va, plus ils sont là.

L'automne dernier, la mode criait "sport", donc les tricots étaient sports. L'année d'avant, la vedette allait aux robes, et les tricots s'étaient tous faits robes. Cette saison, quand le rideau se lève sur les coordonnés, les tricots se sont faits deux, trois et quatre pièces avant de prendre la scène. Tels un télé-objectif, les tricots se braquent toujours sur l'actualité de la mode.

Cet automne, ils ont habilement capturé les dernières nouvelles en prenant la forme de pseudo séparés. Un ensemble comporte une jupe, un chemisier, une cravate, un gilet... et pourtant ce n'est qu'une robe. En jersey scellé, de fibre acrylique "Orlon", elle ajoute le confort et l'économie du une-pièce à sont petit air de quatuor raffiné.

Dans la course à la mode, les robes-chandail et les costumes-pour-maman restent loin derrière. Des modèles jamais vus, débordant d'imagination, gagnent la tête. Dans ces nouveaux vêtements en tissus-mailles, le style, la texture et les coloris prennent le pas sur les avantages déjà connus de confort et de facilité d'entretien. Ils se font aussi des amis en route, le cuir, les tissés, les peluches, et la plus grande fantaisie règne à l'arrivée.

Ainsi cet automne, les tricotés sont romantiques, nostalgiques, féminins, hardis, masculinisés, et même parfois martiaux. De nombreux modèles permettent à celles qui les portent de se les approprier selon leur personnalité.

Ce sont les tricots très sobres même si très à la mode, qui attendent pour briller l'apport d'un petit cachet personnel. Ainsi, une robe de jersey - un pseudo deux-pièces à marinière rouge soutachée de noir prolongeant une jupe noire ceinturée de cuir verni aux hanches - peut transformer sa propriétaire en castillane, en soldate, en collégienne, et en tout autre chose encore, selon ses goûts, son imagination et son humeur passagère.

A l'autre pôle, il y a les tricotés qu'on ne peut ignorer, les dramatiques. Ensembles et robes décolletés en V, détails de collerettes, de plastrons et de dentelles, cardigans allurés, gilets démesurés, pour jouer les vamps, les douces, les folles, les romantiques, les extravagantes vamps. Et il y a aussi les tricots pleins de panache, Napoléoniens ou très Stars des années quarante.

Les tissus-mailles se coulent dans toutes les garde-robes, même de celles qui se disaient hostiles aux tricotés. Pour ces rebelles, les jerseys se font écossais, chevrons, pieds-de-coq, quadrillés, ottomans... et ils triomphent.

# Nouveau bulletin destiné aux consommateurs

OTTAWA - L'Honorable Ron Basford, ministre de la Consommation et des Corporations, a annoncé aujourd'hui la présentation par son ministère d'un nouveau bulletin au sujet de la consommation. Désigné sous le nom de "Communiqué aux Consommateurs", il a pour objectif d'établir une communication entre le consommateur et la Division des services et renseignements aux consommateurs du ministère.

Le nouveau "Communiqué aux Consommateurs" sera publié périodiquement et traitera d'une grande variété de sujets, y compris la législation en matière de consommation, l'activité du gouvernement à l'égard de la consommation, les pratiques du commerce et des conseils concernant les méthodes courantes d'achat.

Le Ministre a déclaré que cette initiative constituait une mesure concrète en vue de l'accomplissement de l'une des principales fonctions du ministère, savoir la distribution de renseignements sur des questions d'intérêt particulier pour le consommateur.

Le premier numéro du "Communiqué aux Consommateurs" contient une analyse des plaintes reçues par le ministère ainsi qu'un rapport sur la réaction du public à la suite de l'établissement par le ministère de l'adresse postale centrale suivante: "Le Consommateur, Case postale 99, Ottawa, Canada.



La plantureuse poitrine de certaines de ces dames athlètes est-elle de quelque avantage dans des compétitions d'athlétisme? Certaines semblent en effet croire qu'une jeune fille bien pourvue par la nature a de meilleures chances de triompher dans une compétition chaudement disputée. Lilian Board d'Angleterre (36-34-37) est de cet avis. Quant à Della James (32-25-33), une autre athlète britannique, elle estime avoir déjà perdu une course... précisément à cause de ce désavantage physique.

# Mme Humphrey heureuse du succès de son mari

CHICAGO - "C'est la première fois de ma vie que je me trouve à court de mots", de s'exclamer Muriel Humphrey, après le choix de son mari comme candidat démocrate à la présidence des Etats-Unis.

Il était bien évident que Mme Humphrey savourait pleinement le triomphe de son époux.

A cinq milles de la grande salle du congrès, dans sa suite d'hôtel, le vice-président Hubert Humphrey fut à même de constater l'enthousiasme de son épouse lorsque les caméras de la télévision braquèrent leurs grosses lentilles sur elle après l'annonce de sa victoire.

"Voyez comme elle est jolie", s'est exclamé le vice-président. "Je vais lui donner un gros [...] ser."

"Il faut que j'aille féliciter [...] homme," de dire Mme Hump[...] en quittant la salle des déli[...] tions pour aller rejoindre so[...] ri.

Muriel Buck Humphrey a [...] chevelure argentée qui lui d[...] un air de dignité et de bienvei[...] ce. Et elle est loin d'en ê[...] ses débuts en politique. Elle [...] poussé Hubert Humphrey il y [...] ans et elle a été sa compag[...] toujours dans huit campagnes é[...] torales. Elle était encore à [...] côtés dans cet autre triom[...] lorsque son mari fit son en[...] dans la grande salle de bal [...] hôtel, juste avant l'aube, au[...] clamations de ses partisans.

"Nous sommes deux per[...] nes heureuses," a déclaré H[...] phrey. Puis, embrassant so[...] pouse, il dit à la foule: "Je [...] vous présenter ma Muriel", [...] sant remarquer qu'il n'avait [...] rarement eu l'occasion de la [...] dans le cours de cette sem[...] mouvementée.

# Religieuse, agent de relations publiques

Soeur Ella Zink joue le rôle d'agent des relations publiques de langue anglaise pour la Conférence catholique canadienne.

Portant l'habit gris à mi-jambe et les cheveux simplement coiffés, soeur Zink manifeste beaucoup de compréhension à l'égard des jeunes qui abandonnent la pratique religieuse. Selon elle, le problème tient souvent au fait que "plusieurs jeunes ont éprouvé une si faible opposition dans leur vie qu'ils ne sont pas prêts à faire face aux tensions de la vie."

Pourtant, elle considère que les jeunes d'aujourd'hui "ont beaucoup d'initiative, d'audace et d'intérêt" que dans mon temps.

"Je pense, ajoute-t-elle, qu'il y a beaucoup d'hypocrisie dans notre monde moderne et que les jeunes ne sont pas d'accord".

Soeur Zink manifeste beaucoup de vitalité. Fille unique née à Montréal, Ella Zink alla étudier les sciences infirmières à Brockville, en Ontario. Puis, elle revint chez ses parents travailler et étudier le chant. A l'âge de 26 ans, elle abandonna tout ce qu'elle avait, sauf deux robes, pour entrer au couvent. On l'envoya travailler comme infirmière en Alberta. Elle y passa 15 ans et en 1954, revint dans l'Est pour être employée à parcourir le Canada et visiter les communautés des Soeurs servites.

Elle suivit un cours de photographie à Toronto et à la mort de la rédactrice de la revue de la communauté, elle prit la relève. Elle dirige encore la rédaction de The Field at Home.

Entre-temps, elle alla à l'université Marquette de Milwaukee, au Wisconsin, étudier le journalisme.

A la fin de 1965, la Conférence religieuse canadienne, association de tous les supérieurs de communautés religieuses au Canada, lui demanda son aide.

Pendant deux ans, elle aida les supérieurs à découvrir des moyens de communications plus efficaces en une période de crise de la vie religieuse.

En collaboration avec ses soeurs de tout le pays, elle prépara un mémoire à l'intention de la commission d'enquête sur le statut de la femme au Canada, avant d'assumer son emploi actuel.

# Mesdames, relevez le défi!

Les hommes qui donnent leur sang sont quatre fois plus nombreux que les femmes, selon le service de transfusion sanguine de la Croix-Rouge canadienne.

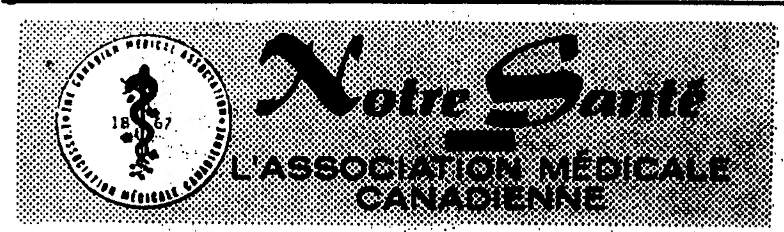
Cette différence s'explique par le fait que les femmes ont une lourde tâche à accomplir comme mères de famille, gardiennes d'enfants, cuisinières et hôtesses, qui leur laisse peu de loisirs pour se rendre aux collectes de sang.

Les hommes ont un avantage marqué puisque, bien souvent, les unités mobiles de la Croix-Rouge se rendent au lieu même de leur travail pour y récolter le sang nécessaire aux hôpitaux. De plus, les patrons facilitent le don de sang pendant les heures de travail et commanditent très activement les collectes mobiles.

En dépit de ces explications, la Croix-Rouge vous dit que [...] femmes ont une meilleure o[...] sion de donner de leur sang p[...] dant l'été, soit aux centres p[...] manents, soit à l'une des u[...] mobiles qui visitent les villes [...] tuées près des endroits de vi[...] giature.

L'été est une période de dé[...] te et les maris peuvent très f[...] lement garder les enfants pend[...] que leurs femmes vont fair[...] geste par excellence, celui de d[...] ner de leur sang pour un mal[...]

C'est donc l'époque idéale p[...] relever le défi et démontrer à [...] que les femmes sont aussi gé[...] reuses de leur sang que les h[...] mes. Il suffit seulement qu'e[...] aient le temps et la tranqui[...] d'esprit voulus pour se ren[...] aux cliniques.




## La lésion "en coup de fouet"

"En coup de fouet" décrit la façon dont se produit la lésion au cou. L'Association Médicale Canadienne nous dit que la plupart de ces lésions sont le résultat d'accidents d'auto. Quand une voiture est frappée violemment par en arrière, le conducteur ou le voyageur est projeté en avant et subit ensuite un mouvement de recul. L'effet se fait sentir principalement au cou parce que c'est la partie de la colonne vertébrale la moins supportée et la plus mobile.

Peu après un accident de ce genre le patient se plaint de douleur et de raideur dans le cou, souvent accompagnées de maux de tête. Bien qu'il puisse y avoir des lésions plus sérieuses, comme une fracture ou un disque endommagé, dans la plupart des cas ce genre d'accident endommage seulement les muscles et les ligaments du cou. Généralement le seul traitement requis consiste en mesures simples telles que la chaleur, le repos et des remèdes pour soulager le spasme musculaire et la douleur. Souvent les symptômes disparaissent au bout de quelques jours, presque toujours au bout d'une semaine ou deux.

L'A.M. C. dit que chez certains patients les douleurs dans le cou et les maux de tête persistent beaucoup plus longtemps. Cela peut être dû en partie au stress émotionnel causé par l'accident ou par les procédures légales subséquentes. Souvent ces malades portent un collet pour leur soutenir le cou et reçoivent des traitement physiothérapiques.

## qu'en pensez-vous?

# La vieille paix

J'achève mes vacances. J'en suis même aux dernières heures de cette période que j'avais attendue si longtemps. Et malgré tout, je suis heureux de retourner à la maison.

Pour y retrouver quoi? Le silence, tout simplement. J'avais pourtant quitté la ville dans l'espoir de goûter enfin à cette solitude bienheureuse dont on ne peut jouir que dans un chalet rustique, sur les bords d'un lac, à l'écoute du vent dans les feuilles et des vagues sur la grève.

Tout cela m'avait été octroyé gracieusement. Mais on m'avait aussi doté de voisins plutôt bruyants, et dont les aspirations ne coïncidaient pas tout à fait avec les miennes.

Ce n'étaient pas des barbares loin de là. Ils étaient très bien accordés à notre temps, et même un peu trop, du moins à mon goût. Je ne leur reproche pas d'avoir transporté leurs appareils de télévision: tout le monde ne peut pas combler ses soirées par les seuls agréments de la conversation et de la lecture...

Mais j'ai moins aimé leur engouement nouveau pour le ski aquatique. Ce ne furent alors, tout au long des chaudes journées, que bruits variés de moteurs nautiques, dont les quarante ou les soixante-dix chevaux formaient une symphonie résolument moderne.

Si au moins les adeptes de [...] sport avaient eu assez d'adre[...] pour permettre à leurs véhicu[...] de prendre plus souvent le la[...] Mais non, leurs incomparab[...] chutes au point de départ ob[...] geaient les conducteurs à des [...] rabesques aussi savantes qu'i[...] prévues, ponctuées par des vo[...] brissements assez peu harm[...] nieux. Il est même arrivé à [...] moteur en panne de nous serv[...] pendant deux bonnes heures, [...] bruits que la musique d'avant-g[...] de ne semble pas avoir encore [...] registrés: fond sonore idéal po[...] un film d'horreur à suspense p[...] longé.

Mais il n'y a pas que le bru[...] Il y a aussi ce qu'on appelle, [...] puis quelque temps, le fameux pr[...] blème de la pollution de l'e[...] Car nos skieurs, en plus d'uti[...] ser nos quais communs, et de no[...] obliger à ne pratiquer la na[...] qu'aux dépens de nos vies, ne [...] doutent pas qu'ils recouvrent [...] surface de l'eau d'une couche d'[...] sence assez peu sanitaire. No[...] baie ressemble donc aux côtes [...] Bretagne de l'an dernier: le p[...] trole et le mazout en sont les pri[...] ces.

Voilà pourquoi je suis heure[...] de reprendre le chemin de la vi[...] le, pour y retrouver la vieille pa[...] du silence et la sécurité de la do[...] che!

ANDR[...]

## L'araignée et sa toile

Si l'on vient à comparer les dimensions de sa toile à la taille minuscule de l'araignée, on est forcé de reconnaître que la petite bête est un véritable ingénieur qui construit un réseau de câbles gigantesques pour elle. Les fils sont mis en place dans l'ordre nécessaire, et il faut parfois de longues observations pour permettre à celui qui étudie le travail de comprendre les raisons qui dirigent l'araignée dans ses manoeuvres complexes et qui lui font suivre toujours le même ordre et les mêmes lois.

Quelles merveilles que ces toiles en forme de roue, d'une régularité parfaite, que l'on trouve si souvent tendues entre les herbes et dans les allées des jardins. La suspension du cadre est le problème le plus difficile dans la combinaison d'une toile, il varie à l'infini. Tout d'abord l'emplacement, qui doit être exposé de préférence au soleil du matin et sur une grande route fréquentée par la gent des insectes ailés. Et lorsqu'un endroit déterminé remplit ces conditions, il s'agit de trouver des points d'attache convenables qui, par la force des choses, seront séparés les uns des autres par un gouffre qu'il faudra franchir au moins une fois, tant que le premier fil ne sera pas posé.

Lorsque le temps est favorable, l'araignée fait chaque nuit une nouvelle toile, excepté toutefois lorsque sa chasse lui a donné des provisions pour le lendemain et, dans ses vieux jours, lorsque son embonpoint a diminué son activité.

## Les monstres de l'aviation

**Nombreux sont les passionnés de l'aéronautique qui s'efforcent de prévoir les tendances pour les années à venir. Du nouvel ouvrage, L'Aviation d'aujourd'hui (Larousse, éditeur), nous extrayons ces lignes.**

**"L'aviation militaire étant, pour le bombardement et pour l'interception, dominée par les engins, il est vraisemblable que, dans ce domaine, les actuelles générations d'avions pilotés sont les dernières. C'est donc du côté du transport aérien (plus précisément du transport entre la Terre et des satellites en orbite) qu'on peut attendre des gains de vistesse impressionnants.**

"Depuis plusieurs années, en effet, l'idée fait son chemin d'un appareil capable d'atteindre par ses propres moyens la vitesse de satellisation, tout en décollant du sol à la manière d'un avion classique et en y revenant une fois sa mission accomplie. Le ravitaillement des stations orbitales, une fois celles-ci devenues réalité, reviendrait à un prix moins élevé qu'avec des lanceurs à moteurs-fusées actuels qui ne sont pas récupérables; un transporteur aérospatial piloté pourrait en effet effectuer un très grand nombre de vols successifs.

"De tels appareils devraient comporter deux étages, le premier servant uniquement pour la traversée des basses couches de l'atmosphère et revenant à sa base après largage du second étage.

"La première condition à remplir est la mise au point de moteurs aérobies, c'est-à-dire utilisant l'oxygène de l'air comme carburant, car la première partie du vol s'effectuera dans les basses couches de l'atmosphère. Du fait de la vitesse de vol atteinte, il semble déjà assuré que ces moteurs seront des statoréacteurs, associés à des turboréacteurs.

"Mais, afin d'obtenir des performances plus avantageuses, il est vraisemblable que le carburant devra être de l'hydrogène liquide. De nombreuses recherches théoriques et expérimentales ont déjà été effectuées sur les statoréacteurs supersoniques, notamment pour déterminer les configurations fournissant le meilleur rendement. La formule qui semble la meilleure serait celle d'une combustion supersonique, l'écoulement étant simplement ralenti avant la chambre de combustion jusqu'à des vitesses légèrement supérieures à la vitesse du son; l'élévation de la température de l'écoulement est alors plus faible que dans le cas d'un ralentissement jusqu'à une vitesse subsonique.

"Il faut encore mentionner le turbofusée préconisé par certains, et qui repose sur l'association du moteur-fusée au turboréacteur. Un tel moteur consiste en une turbine entraînée par les gaz de combustion d'un moteur-fusée; cette turbine est associée à un compresseur, et l'air comprimé fourni par ce dernier va rejoindre les gaz de combustion issus de la turbine, dans une tuyère où du carburant est injecté et où s'effectue une post-combustion.

"Le nombre d'étages nécessaires pour le compresseur est relativement faible, ce qui permet de limiter l'élévation de température le long des ailettes et rend possible un fonctionnement à un nombre de mach élevé en conservant les mêmes matériaux que pour les turboréacteurs classiques à mach 3. Par contre, la turbine devra comprendre trois ou quatre étages".

## Quelques métiers de papas

**Dans ces noms de métiers, les voyelles ont été suprimées, sauf la première. Les jeunes astucieux que vous êtes sauront bien vite les remplacer.**

Inst-t-t--r, Co-ff--r,

Ing-n---r, Bo-l-g-r,

Repr-s-nt-nt, Jo-rn-l-st-,

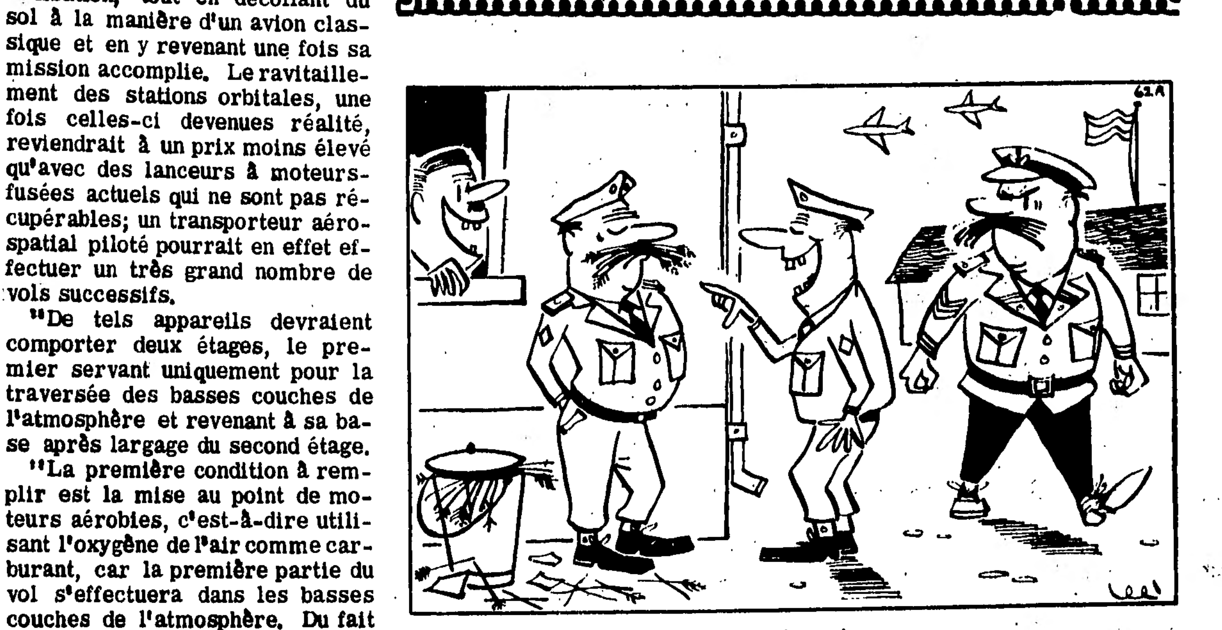
Typ-gr-ph-, Arch-t-ct-,

Dess-n-t--r, Phot-gr-ph-,

Agr-c-lt--r.

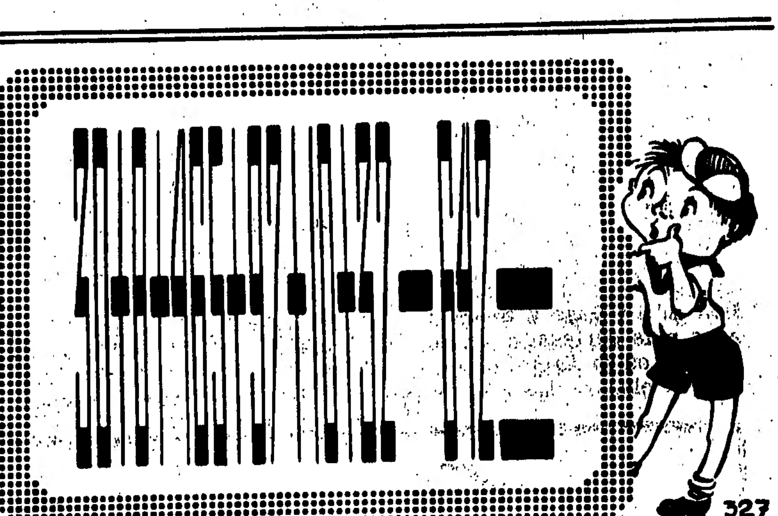
# Les 8 erreurs

REPONSES EN PAGE 11



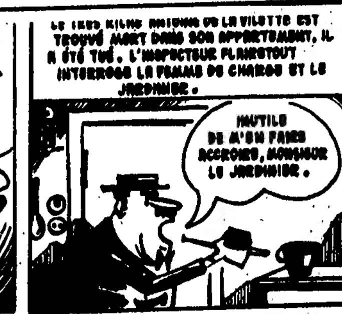
★ ★ ★





Voici un problème en écriture secrète... mais je suis bien certain que vous réussirez à le résoudre.

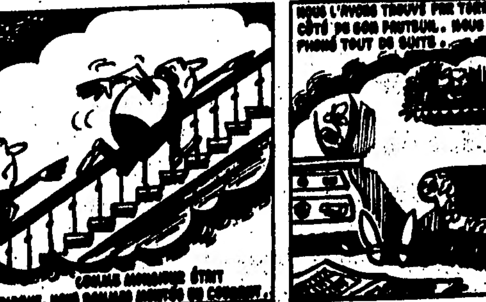
SOLUTION: Découpez le dessin et tenez-le horizontalement très près de vos yeux. Ça y est? Vous l'avez trouvé? Oui, en effet, la somme est... 10

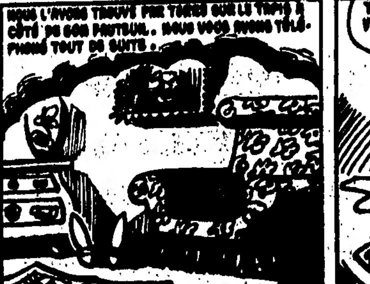




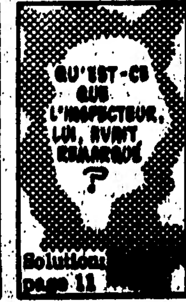










# Une collecte qui n'en est pas une...

"Certains voudraient voir toutes les collectes disparaître de nos églises. Il en est une, toutefois, qu'on ne pourra jamais éliminer, car elle est bien plus une "quote-part" que chacun doit fournir pour exercer son "membership" qu'une réponse à un appel à la charité".

Les évêques du Canada sont au service des huit millions de catholiques; pour pouvoir exercer leur rôle, ils doivent être soutenus par les membres de l'Eglise dont ils ont la charge pastorale. Si, pour arriver à travailler efficacement, ils devaient lancer leur petite industrie de cierges ou d'arachides, on ne tarderait pas, et avec raison, à les en blâmer. Ils doivent absolument compter, à tous points de vue - et donc financièrement - sur les fidèles. Voilà pourquoi la campagne de cette année porte comme titre: "L'EGLISE est un SERVICE; êtes-vous de la partie?"

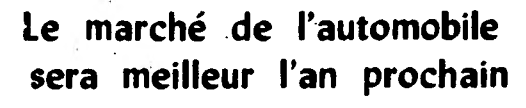
On n'a pas le choix, non plus, de collaborer ou non aux oeuvres que le Pape organise pour les malheureux de la terre. Il le fait au nom de tous les catholiques et il le fait pour rappeler à ceux qui ont les richesses et la puissance, que la charité - dans le contexte actuel du monde - porte le nom de JUSTICE. L'Eglise canadienne - c'est-à-dire chaque catholique du pays - n'a pas le choix; elle doit collaborer.

On a les chefs qu'on mérite et ceux de l'Eglise canadienne ont plus d'un mérite dans une société qui pose des défis énormes et toujours nouveaux à l'Eglise d'aujourd'hui. Peu de conférences épiscopales (association des évêques d'un pays) dans le monde sont aussi bien organisées que la Conférence Catholique Canadienne. Le renouveau de la catéchèse, le renouveau liturgique, la pastorale des communications sociales, l'oeuvre de l'oecuménisme, les organisations de bien-être et l'action sociale; voilà autant de secteurs dont les réalisations font l'envie d'autres églises locales. Seulement, les Canadiens sont modestes - peut-être trop - et ne le crient pas sur les toits.

Huit millions de catholiques! Si seulement le quart de ce nombre contribuait, le 15 septembre prochain, d'un simple billet vert, le travail pourrait être décuplé et les risques d'essoufflement diminués d'autant. Car il y a énormément à faire et pour cela, il faut que chacun "soit de la partie".



De la première année jusqu'à l'université... c'est le retour en classe! Le nombre d'étudiants de toutes catégories sera, cette année, le plus fort jamais enregistré au pays.



## Le marché de l'automobile sera meilleur l'an prochain

MONTREAL - Les ventes d'autos neuves seront en 1969 légèrement plus élevées que cette année, a prédit M. Ron W. Todgham, président de Chrysler Canada Ltd.

Parlant lors du dévoilement à la presse des modèles 1969 de la compagnie, il a prédit aussi que les ventes de l'industrie de l'automobile augmenteront de trois ou quatre pour cent et que Chrysler gagnera sept ou huit pour cent.

Le 31 juillet dernier, les ventes d'autos 1968 - toutes marques - s'élevaient à 520,000 autos, une baisse de 2.8 pour cent comparativement à la période correspondante de l'an dernier. Les ventes de Chrysler au Canada pour la même période étaient de 126,000 représentant une augmentation de 3.8 pour cent.

La compagnie n'a pas révélé les prix des nouvelles autos qui doivent êtres mises sur le marché le 19 septembre.

Beaucoup croient cependant que les nouvelles autos coûteront au moins $100 de plus.

M. Todgham a déclaré que le gouvernement fédéral devrait initier avec les Etats-Unis un plus grand nombre d'ententes commerciales semblables à l'entente canado-américaine sur l'automobile

"Cette entente existe depuis trois ans et nous savons qu'elle a du bon. Nous aurions maintenant besoin d'ententes semblables dans d'autres industries possédant autant de possibilités.

## Conférence-choc...

(suite de la page 5)

Dénouement de la crise.

Mais la crise trouva son dénouement ainsi: Jean XXIII et Paul VI avaient donné la règle de procédure suivante: si après les premiers "modi", un texte était adopté par au moins deux tiers de l'assemblée, les "modi" subséquents pouvaient être admis à condition qu'ils ne changent pas la substance du texte. Or le chapitre sur le mariage avait été accepté par plus des deux tiers des pères, de sorte que les cinq "modi" du pape allaient contre la procédure qu'il avait lui-même établie. Il dut donc céder devant tant de résistance.

La suite est bien connue. La commission pontificale créée par Jean XXIII et élargie par Paul VI publia deux rapports, l'un majoritaire, l'autre minoritaire. Le pape nomma 15 autres évêques et cardinaux à la commission qui approuvèrent tous le rapport majoritaire. Seuls quatre théologiens et un ou deux hésitants crurent bon de réaffirmer la doctrine traditionnelle. Jusqu'à la parution de l'encyclique, termine le père Haring, on ne consulta plus la commission.

Le Devoir, 29-8-68

## Démission

La Délégation Apostolique annonce que le Pape Paul VI a accepté la démission, pour raisons de santé, de Mgr Alfred Bertram Leverman, évêque de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick.

Mgr Leverman est né à St-Jean, Terre-Neuve, le 13 septembre 1903; il fut ordonné prêtre en mai 1932. Nommé évêque auxiliaire de Halifax, il fut consacré le 29 juin 1948. Le 27 juillet 1953, il fut nommé évêque de Saint-Jean, N.-B., et il prit possession du diocèse en septembre de la même année.

## Exécutif provincial...

(suite de la page 1)

ce soit un personnage de rang élevé dans la politique fédérale. Tout comme pour la date et le thème il faudra encore attendre quelques semaines de savoir précisément de quoi il en retournera...

Changement de nom

Les études se poursuivent quant à l'opportunité pour l'A.C.F.A. de changer de nom. Le Comité formé à cet effet a entrepris un travail préliminaire et des questionnaires vont bientôt parvenir aux Régionales leur demandant leur collaboration dans la poursuite d'enquêtes nécessaires. Chose certaine, un premier rapport sur cette question sera donné lors du congrès à Calgary.

Un autre comité qui poursuivra son travail au cours des prochains mois est celui d'Orientation socio-économique. Des réunions sont prévues pour bientôt mais il faudra sûrement patienter quelques mois avant de pouvoir obtenir certaines données précises sur cette question.

Bal de l'Epluchette

Les membres de l'Exécutif ont donné leur appui entier à la nouvelle initiative de la Régionale d'Edmonton qui organise le 19 octobre un premier "Bal de l'Epluchette". De plus, l'on a approuvé l'idée de profiter de cette occasion pour remettre à Me Maynard la décoration de la Fidélité française qu'il vient de se mériter. Nous communiquerons à nos lecteurs, au fur et à mesure de leur réception, les détails à ce sujet.

Il a aussi été question, au cours de cette réunion, des relations (excellentes) qui existent entre le Collège Saint-Jean et l'Université de l'Alberta et à ce sujet nous avons appris que l'Université avait approuvé la 2e année du Cours des Arts que dispense le collège; il a aussi été question du nouveau plan de la Sécurité familiale, entré en vigueur le 1er juillet dernier, de même que du prochain congrès de l'Acelf qui aura lieu à Edmonton en août 1969.

En somme, comme le mentionnait à la fin de la réunion le président M. Gérard Diamond, ce fut une réunion très positive, excellente même... en dépit d'un ordre du jour beaucoup plus chargé qu'à l'accoutumée.

## Conseiller en bilinguisme

M. Marcel Dubuc vient d'être nommé conseiller en bilinguisme auprès du Bureau fédéral de la statistique.

A ce titre, et de concert avec la direction du BFS, M. Dubuc sera chargé de l'évaluation des besoins de cet organisme et de la mise en application de la politique gouvernementale en ce domaine, particulièrement par le truchement des cours de langues que l'Etat offre à ses employés.

Né à Winnipeg et âgé de 49 ans, M. Dubuc a fait des études en droit à l'Université de Montréal et en sciences politiques et économiques à l'université McGill.

Auparavant directeur intérimaire des relations publiques à la Commission du Centenaire, M. Dubuc possède une longue expérience pratique du bilinguisme, ayant travaillé à la Presse Canadienne, à la British United Press, à Radio-Canada ainsi que dans diverses agences de publicité.

Pendant la seconde guerre mondiale, il a également servi outremer quelque cinq ans, dont deux dans le service du contre-espionnage, en Italie et dans le Nord-Ouest de l'Europe.

## Régionale Edmonton...

(suite de la page 1)

férer à l'annonce publiée dans nos pages à ce sujet.

Enfin, les membres du Conseil ont décidé d'élargir leurs cadres et cinq ou six personnes, peut-être même huit, seront bientôt invitées à venir joindre leurs rangs. Les noms de ces nouveaux "conseillers" seront annoncés plus tard.



Jean Mathieu, Jean Morin, René Caron et toute l'équipe de production de chez Miville sont de retour depuis le 9 septembre sur les ondes de CHFA. Tous les matins, de 7h. 30 à 8h., l'émission Chez Miville vous apporte une bonne dose de bonne humeur, grâce aux sketches humoristiques, aux bonnes blagues et aux chansons de ses animateurs et de ses artistes invités.